

Rapport D'activités 2024

SOMMAIRE

- 2** EDITO
- 3** L'ASSOCIATION
- 5** 2024 EN CHIFFRES ET VIE ASSOCIATIVE
- 9** LES FAITS MARQUANTS
- 13** L'ACTIVITÉ DES PÔLES
- 40** CONCLUSION ET PERSPECTIVES
- 41** NOS PARTENAIRES
- 42** GLOSSAIRE





EDITO



Au niveau national, l'année 2024 a été marquée par une dégradation importante de notre système économique et social frappé par une crise profonde, par des incertitudes financières dans le milieu associatif et par un contexte de tension mondiale qui touche en premier lieu ceux et celles qui sont déjà les plus fragilisés dans notre société.

Toutefois, malgré ce contexte peu favorable, Solidarité Estuaire a réussi à poursuivre et à développer ses actions grâce à **l'engagement de ses équipes professionnelles, dont la motivation, le professionnalisme et l'engagement constituent de forts atouts.**

2024 a marqué le **renouvellement de notre projet associatif**, mené dans le cadre d'une démarche collective et fédératrice qui a intégré l'ensemble des parties prenantes de l'association : administrateurs, salariés, personnes accompagnées, partenaires. Ce projet associatif réaffirme les valeurs qui inspirent notre travail au quotidien: la Solidarité, la Laïcité et l'Humanisme. Il redit ce qui nous réunit et nous fait avancer ensemble: **l'ambition d'Agir pour le Vivre Ensemble!**

Fidèle à ses valeurs, en 2024, l'association Solidarité Estuaire s'est donc fortement mobilisée, à l'appel de nos têtes de réseau (FAS et URIOPSS) pour **défendre le modèle associatif et les métiers du travail social, qui contribuent à retisser les liens et à préserver la cohésion sociale.** Nous ne pouvons d'ailleurs que nous réjouir de la mise en place du SEGUR POUR TOUS en 2024, qui vient revaloriser les salaires de l'ensemble des professionnels du secteur. Nous restons attentif à ce qu'il soit effectivement financé par l'ensemble de nos financeurs.

En 2024, Solidarité Estuaire a **formalisé son engagement dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques.** En lien avec nos valeurs, celle-ci permet de centrer la personne accompagnée au cœur de l'ensemble de nos actions et de nos process. La démarche qualité est l'affaire de tous. L'ensemble des professionnels se mobilise au quotidien pour tendre vers une amélioration de nos pratiques.

L'année 2024, a également permis de **réaffirmer la place et les missions de Solidarité Estuaire en direction des femmes**, avec la création de la Maison Jacqueline Cadio pour les femmes avec enfants et la création de places en logement temporaire pour les victimes de violences. Nous restons toutefois vigilant suite à l'annonce en fin d'année 2024 de l'arrêt des financements du Conseil Régional pour les victimes de violences, annonce qui vient fragiliser le devenir du SAS et du SAS MOBILE.

L'ensemble des actions réalisées par Solidarité Estuaire est le résultat d'un travail collectif: un savant assemblage de points de vue, de compétences, et d'intelligence collective. L'écoute de chacun, le recueil de la parole des personnes accompagnées, la complémentarité des différents métiers, la coopération avec les partenaires se voient au quotidien dans le rapport d'activité qui suit.

Merci à tous les salariés et administrateurs qui ont permis la réalisation de l'ensemble de ces missions, et qui par leur engagement et leur professionnalisme donnent du sens à nos missions et permettent à Solidarité Estuaire d'être reconnue par ses partenaires.

Roger DECOBERT, Président
Isabelle REGENT, Vice-Présidente

Valérie Gauthier, Directrice Générale
Laura Charrier, Directrice Générale Adjointe

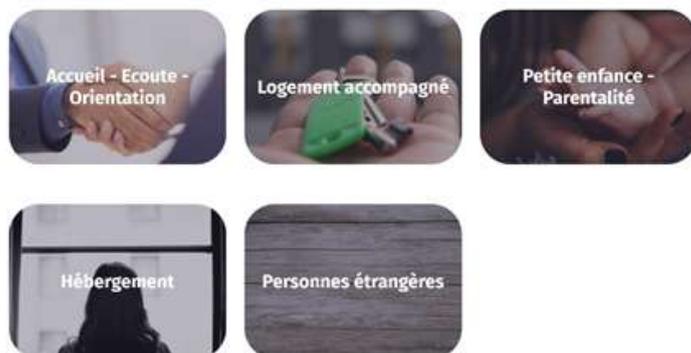
L'ASSOCIATION



L'association Solidarité Estuaire contribue à l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement, l'insertion de personnes confrontées à des difficultés sociales ou à des situations de rupture, que ce soit des personnes isolées ou des familles avec enfants. Elle développe pour ce faire des réponses diversifiées et adaptées aux besoins des personnes : accès aux droits, insertion sociale, insertion professionnelle, santé, logement, parentalité, citoyenneté... L'approche pluridisciplinaire des équipes, leur expertise des publics les plus vulnérables et la proximité territoriale des services permet à l'association de développer un accompagnement sur mesure auprès des personnes accueillies.

Solidarité Estuaire est organisé autour de 5 pôles missions, auxquels sont rattachés 30 dispositifs.

2 Pôles transversaux, le service technique et le service administratif/financier, permettent de faire vivre les différentes missions.



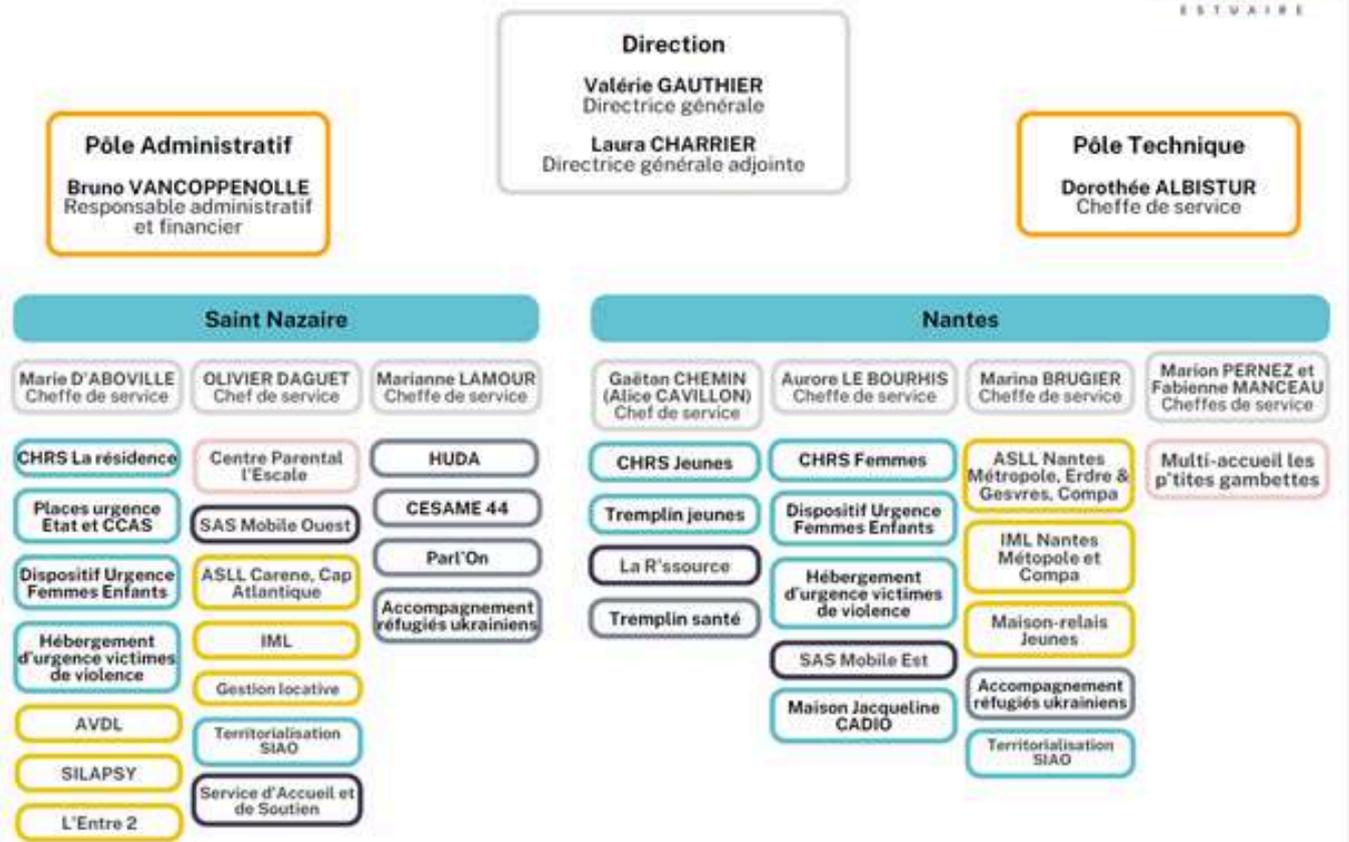
Elle privilégie une **action sociale de proximité sur différents territoires**, et plus particulièrement sur Nantes Métropole, Saint Nazaire Agglo, Cap Atlantique, Sud Estuaire, Erdre et Gesvres et la COMPA.

Solidarité Estuaire réunit autour de valeurs partagées des personnes accompagnées, des administrateurs, des adhérents, des salariés, tous au service d'un projet commun. Solidarité Estuaire agit également avec ses partenaires associatifs et institutionnels.

ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



La mise en œuvre des missions repose sur une **équipe salariée pluridisciplinaire diplômée et qualifiée**. Solidarité Estuaire est composée de **114 salariés** diplômés du travail social, de la petite enfance, en gestion, ressources humaines et logistique. L'organisation de Solidarité Estuaire est structurée autour de ses pôles et de ses territoires, pour proposer une action de proximité.



Conseil d'Administration 2024

Bureau

Roger DECOBERT Président
Isabelle RÉGENT Vice-présidente
Joël LAUNAY Secrétaire
Myriam VILLEMEN Trésorière

Membres

Carole ANIZON Administratrice
Jean-François BAHAIN Administrateur
Olivier CHENUT, Administrateur
Adeline L'HONEN, Administratrice
Jacinthe LESTANG Administratrice
Jacques LETHILY Administrateur
Jean-Pierre LETOURNEUX Administrateur
Martine PICARD Administratrice
Yves TERRIENNE, Administrateur

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

L'association est administrée par un conseil de 13 membres qui se réunit tous les 2 à 3 mois, notamment pour :

- Décider de la stratégie et des grandes orientations de l'association, dans le respect de son projet
- Arrêter les budgets ainsi que les comptes annuels.



2024 EN CHIFFRES



5 pôles d'activités, **30** dispositifs



1 890 ménages, **3 165** personnes accompagnées

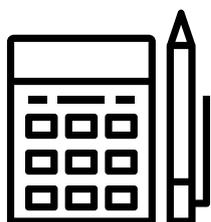


406 logements

13 administrateurs



114 salariés (102.2 ETP)



10,08 M€ de budget

VIE ASSOCIATIVE



LES CA ET LES BUREAUX

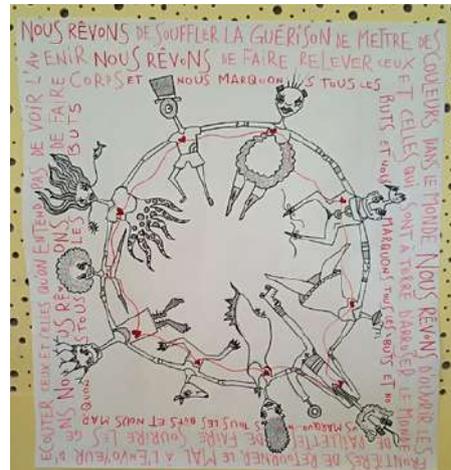
La gouvernance de l'association a une nouvelle fois été très active.

En 2024, il y a eu :

- 7 Conseils d'Administration
- 7 réunions de bureau

UNE JOURNÉE ASSOCIATIVE

Une journée associative a eu lieu le 26 Septembre 2024 dans la prolongation de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le matin et avait pour objet le vote du nouveau projet associatif. **"Agir pour le Vivre Ensemble", tel est notre objectif pour les 5 ans qui viennent.** Quelle parfaite occasion pour illustrer que d'assister à la **représentation du spectacle " Le Vrai Carnaval"**, spectacle créé dans le cadre d'un partenariat avec les jeunes de La R'ssource, la compagnie Eclat des Os et Culture du Cœur.



*« Nous rêvons de mettre des couleurs dans le monde.
Nous rêvons d'écouter celles et ceux que l'on entend pas.
Nous rêvons de relever celles et ceux qui sont à terre
Nous rêvons de faire sourire les gens et de faire corps »*

LA GALETTE

En 2024, le **Conseil d'Administration et la Direction Générale ont adressé leurs vœux à l'ensemble des salariés de l'association** en organisant plusieurs "galettes" sur les différents sites de l'association. L'occasion de remercier l'ensemble des salariés pour leur investissement, leur dynamique au service de chacun, la qualité du travail accompli.

Solidarité Estuaire a fait le vœu pour 2024 que nous puissions **poursuivre tous ensemble la construction d'une société plus fraternelle et plus juste, où chacun puisse avoir sa place. Une société plus humaine. Pour cela, la solidarité et la coopération sont absolument nécessaires.**

LA COMMUNICATION



En 2024, l'association a été présentée dans différents médias : **presse quotidienne régionale, télévision locale, radios...** Par ailleurs, nous avons poursuivi notre communication à travers la diffusion de **la newsletter mensuelle interne qui permet d'illustrer la belle énergie au sein d'un collectif de travail fort et engagé**, désireux de mettre en oeuvre des actions au profit des personnes en difficulté, grâce à leurs expertises et compétences. Le travail des équipes est également valorisé via les réseaux sociaux (Linkedin et Facebook pour PARLON).



LE NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

Le premier semestre 2024 a été consacré à l'évaluation du projet associatif 2019-2023 et à la réécriture du nouveau projet associatif. **Ce nouveau projet constitue le socle politique pour 2024-2028, il permet d'affirmer une identité collective, de fixer le cap.**

Il a été le **fruit d'une dynamique collective et d'une démarche fédératrice** qui a intégré l'ensemble des parties prenantes de l'association : administrateurs, salariés, personnes accompagnées, partenaires. Le regard de chacun a été collecté à travers un questionnaire. Pour échanger et débattre, nous avons mis en place un comité de pilotage de la démarche et différents groupes de travail (identité et valeur, réponse aux besoins, gouvernance, organisation au service des missions/public). Les groupes de travail ont été animés par le cabinet Nicomak dans le cadre d'un mécénat de compétences



Le projet associatif de Solidarité Estuaire aspire à **"Agir pour le vivre ensemble"**

Il se décline en 3 ambitions fortes:

- Pour les personnes accompagnées: **Avoir une place et se sentir bien dans son environnement**
- Pour son organisation et ses pratiques professionnelles: **S'engager ensemble pour s'adapter et renforcer nos coopérations**
- Pour l'environnement politique et social: **Proposer et co-construire pour répondre aux évolutions des territoires**

LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE QUALITE



Le 16 Décembre 2024, le Conseil d'Administration de Solidarité Estuaire a voté son **plan d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques 2024-2028.**

Le vote de ce plan marque la volonté forte de l'association de mettre en place une démarche d'amélioration continue de l'activité pour **garantir une réponse adaptée et de qualité dans l'accueil et l'accompagnement des personnes accompagnées.**

Dans le cadre de notre politique qualité, nous cherchons l'adhésion et la participation élargie de l'ensemble des acteurs au processus d'amélioration continue de la qualité. A ce titre, des salariés référents qualité seront nommés au sein de chaque établissement. Une commission Qualité a également été créée et est en charge du suivi des actions, de la prise de décision et de la définition des stratégies liées à la politique qualité au niveau institutionnel. Elle s'est réunie pour la première fois en 2025.

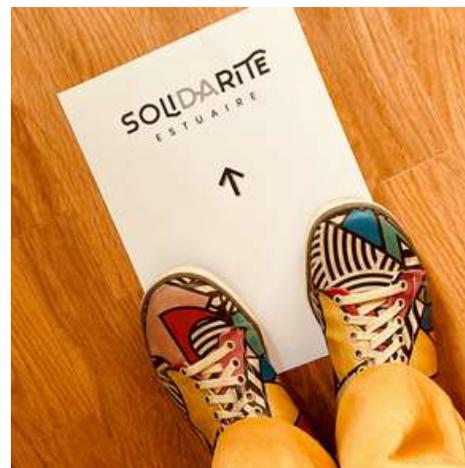


LE DÉFI MOBILITÉ

Pour la deuxième année consécutive, Solidarité Estuaire a pris part à la Semaine de la mobilité du 15 au 21 Avril 2024.

25 salariés ont participé à la semaine de la Mobilité cumulant 2 637.5 Kilomètres soit une économie de 421.97 kg de CO2.

Comme mobilité rime avec convivialité: un petit déjeuner a eu lieu sur le site de Nantes le 18 Avril et un apéro le même jour sur le site de St Nazaire. A Nantes, les salariés ont pu tester le vélo électrique et élire le plus beau vélo. A St Nazaire, les salariés ont pu élire la plus belle photo illustrant la mobilité à Solidarité Estuaire.



VIS MA VIE

En 2023, l'association a proposé 2 semaines de "Vis ma vie"; une la semaine du 8 au 12 Avril et l'autre du 3 au 7 Juin 2024. **Objectifs : proposer des immersions favorisant la connaissance des différents dispositifs de l'association, l'interconnaissance entre salariés et administrateurs, mais aussi de la convivialité.**



« Depuis mon arrivée à Solidarité Estuaire, j'étais curieux de retourner à Saint Nazaire où j'avais fait un stage en 2012. Je voulais voir l'évolution du service des locaux, mais aussi pour un peu mieux comprendre Silapsy.

Nous avons pris le temps d'échanger sur nos pratiques, les points de similitude et les différences avant de partir la matinée en rendez-vous, puis l'après midi d'assister à la réunion plénière de Silapsy. **J'ai pu mieux appréhender ce dispositif qui semble bien fonctionner et où le travail entre partenaires pour coordonner l'accompagnement des personnes semble efficace.**

Cette journée m'a permis d'avancer sur la réflexion que nous menons sur la mise à jour de notre règlement.

Pour couronner le côté positif de cette journée, le 3 juin fut une des journées ensoleillées de juin !»



« C'est à 10 que nous avons pu nous rendre à Saint Nazaire pour cette journée de Vis ma Vie. Dès notre arrivée, des viennoiseries et le café nous attendaient afin de nous re-mettre du trajet et surtout pour prendre des forces pour la journée « découverte express » de tous les services de Saint Nazaire. Présentation des missions réalisées par l'équipe administrative, puis le SAS et SAS Mobile. L'équipe du SAM nous avait préparé un quiz où l'équipe "Girls Power" a battu (de seulement 1 point) l'équipe des « Trampolinos ». Pour terminer cette matinée de découverte, nous avons pu échanger avec l'équipe Technique et ainsi visiter les caves où nous avons eu le droit à un petit apéritif. Seule journée ensoleillée de la semaine, nous avons eu la chance de pouvoir pique-niquer sur la plage. L'après-midi a été l'occasion de pouvoir découvrir le pôle personnes étrangères et les dispositifs en lien avec le CHRS, SILAPSY, AVDL et Urgence. **Toute cette journée a été l'occasion de pouvoir mieux nous connaître, d'apprendre sur les différents services et parfois s'échanger de bons conseils.**»



LA POURSUITE DE SON ENGAGEMENT POUR LES FEMMES



Solidarité Estuaire a poursuivi ses actions en faveur du respect des droits fondamentaux des femmes, dans un travail conjoint avec ses partenaires.

- **La Maison Jacqueline Cadio:** La Maison d'accueil pour femmes avec enfants de Rezé a été inaugurée le 25 novembre 2024. Elle vient apporter une réponse supplémentaire, alors que de plus en plus de femmes avec leurs enfants se retrouvent sans domicile. L'engagement de la Ville de Rezé soutenue par Nantes métropole est précieux pour proposer à ces femmes avec enfants une solution de mise à l'abri et au-delà un lieu à partir duquel nous pourrions construire avec elles des projets pour leur insertion.



Solidarité Estuaire propose un accompagnement personnalisé à chacune des femmes, dans leurs démarches liées à la santé, l'accès aux droits, l'emploi, la parentalité, l'accès à un logement... Pour ce faire, les travailleurs sociaux sont en lien avec les partenaires du territoire pour mobiliser les ressources et favoriser l'accès aux solutions de droit commun : Espace Départemental des Solidarités, professionnels de santé (médecins, hôpital, planning familial...), professionnels de la parentalité (PMI, Ecole des Parents...), de l'insertion professionnelle, et du logement.

- **Des places supplémentaires pour les femmes victimes de violences:** au cours du second semestre 2024, Solidarité Estuaire a ouvert 8 places en logements temporaires dédiés aux victimes de violences accompagnées par des travailleuses sociales de l'association en lien avec les Espaces Départementaux des Solidarités ou Centres Communaux d'Action Sociale des communes de Couëron, la Chapelle sur Erdre, Orvault, St Herblain, Indre et Sautron.



- **Les protocoles de lutte contre les violences faites aux femmes :** Solidarité Estuaire est signataire des contrats locaux contre les violences sexistes et sexuelles des villes de St-Nazaire, Ste Luce/Loire et Carquefou. et participe au comité des partenaires pour le mettre en place à Orvault en 2025. Elle est également signataire de plusieurs protocoles d'écoute, de mise en sécurité et d'accompagnement des victimes de violences des communes de Guérande, la Compa, Indre, Carquefou, l'intercommunalité d'Orvault, Saint Herblain, Couëron, Indre, la Chapelle, et Sautron. Dans ce cadre, tout au long de l'année, elle participe, avec ses partenaires, aux différentes actions organisées pour développer la prévention sur les ressources du territoire et ainsi favoriser l'accueil, l'écoute, l'orientation, et améliorer l'accompagnement, des victimes.



LES TRAVAUX DU SITE DU GUÉ

En 2024, les travaux de transformation de l'ancien collectif d'hébergement du Gué en bureaux ont débuté. La première phase des travaux s'est terminée en septembre 2024 et a permis la création de 14 bureaux dans les deux étages de la Maison du Gué pour les équipes des services jeunes, du pôle logement et les agents de maintenance.

Le seconde phase des travaux a pris du retard mais a permis l'aménagement au rez-de-chaussé du bâtiment de 3 bureaux d'entretiens et d'un espace d'attente.

Les travaux de la salle polyvalente reprendront en 2025 dès que les travaux de l'extension auront commencé.

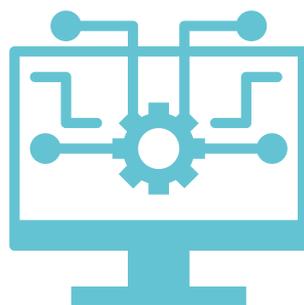


DES LOGICIELS METIERS POUR SIMPLIFIER LE TRAVAIL

En 2024, Solidarité Estuaire s'est équipé de plusieurs logiciels:

- **le Logiciel PRIMOBX proposant la dématérialisation des bulletins de salaire.** Il permet d'optimiser le temps de travail du service RH/Paie et d'avoir une démarche plus éco-responsable
- **Un logiciel de gestion des temps, OCTIME,** paramétré par le service RH/paie en fin d'année pour un lancement en janvier 2025.
- **Un logiciel TAGALIS, de gestion des dossiers de l'utilisateur,** qui comporte également des fonctionnalités sur la gestion locative, l'animation d'équipe et le suivi statistique qui permettra de fluidifier le travail des équipes et entre les équipes (administratives, techniques, éducative, encadrement).

Depuis Septembre 2024, Solidarité Estuaire a commencé un travail avec **Blockproof afin de poursuivre la mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**. Une déléguée à la Protection des Données (DPO), Charline DELBOURG de la société Blockproof, a été nommée.





LES JOURNÉES DU TRAVAIL SOCIAL

Les 24 et 25 Septembre 2024, 4 salariés de Solidarité Estuaire sont partis en direction de Nancy pour assister aux journées du travail social organisées par la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS). Deux journées denses, rythmées par plusieurs conférences, tables rondes et ateliers de travail avec pour thème commun la lutte contre la pauvreté et la précarité, pour une société plus solidaire. La solidarité, le travail social contribuent à retisser les liens et sont au cœur des solutions. **Le travail social c'est un investissement et non un coût.**



LE MANIFESTE DES SOLIDARITÉS

En 2024, Solidarité Estuaire a signé le Manifeste des Solidarités lancé par les têtes de réseaux: la FAS et l'URIOPSS. Les acteurs de la solidarité rencontrent de grandes difficultés à répondre à l'ampleur des besoins sociaux, dans un contexte de saturation des dispositifs d'accueil et de contraction des moyens disponibles pour exercer nos missions. **Les acteurs de la solidarité, sont un bien commun et une richesse essentiels, qui méritent d'être sauvegardés et cultivés.** Nous produisons de la cohésion et du lien social, de l'engagement citoyen, générons des économies pour les finances publiques, engageons un niveau d'innovation sociale et solidaire, et répondons à des valeurs et des engagements juridiques cruciaux de l'État français.



LA SOLIDARITÉ EN ACTE

Les élans de Solidarité ont encore été nombreux cette année.

Des boîtes de Noël ont été collectées au bénéfice des personnes accompagnées par la **maison de quartier de Méan Penhoët**. L'agence du don en nature et **Dons Solidaires** ont fourni de nombreux kits d'hygiène et fournitures pour les personnes accompagnées. **La Fabrik pour agir** et **Petits bagages d'amour** fournissent des vêtements pour les enfants.



Leclerc Atout Sud, Ikéa et Maisons du Monde ont financé l'ameublement d'appartements pour les personnes en difficultés, la maison de Cadiot, et des bureaux. **Logement Fraternité** a financé des remises en état de logement et des achats de meubles.

Par ailleurs, en 2024, Solidarité Estuaire a bénéficié à plusieurs reprises de mécénat de compétence:

- le cabinet **Nicomak** qui nous a accompagné dans l'animation des groupes de travail pour la réécriture de notre projet associatif,
- **Magenta Film** a réalisé la vidéo des vœux 2024, un film de présentation de Solidarité Estuaire et un reportage photo,
- **Valérie Clément et Marie Chédru, avocates au barreau de St Nazaire** ont animé gratuitement une formation auprès des professionnels de Solidarité Estuaire intitulé: "Concubins, époux, enfants, séparation, divorce, urgence, quel juge saisir ? quelles demandes ? quelle procédure ? quels délais ? "



UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF



Le dialogue social s'est poursuivi : **12 réunions de Comité Social et Économique (CSE) ont eu lieu dont 6 exceptionnelles et 5 réunions de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)**. En 2024, nous avons conclu un accord pour organiser des élections complémentaires afin pourvoir les 3 postes de suppléants rendus vacants suite à des départs.

Nous avons (re)négocié **4 accords collectifs pour améliorer la qualité de vie au travail des salariés** : un sur l'annualisation du temps de travail, un sur les forfaits-jours pour les cadres et la direction, un sur les tickets restaurant, un sur le vote électronique pour les élections professionnelles.

UNE POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Parce que l'association Solidarité Estuaire est attachée au bien-être et à la qualité de vie au travail de tous les salariés, nous avons mené cette année, en lien notamment avec la CSSCT, de nombreuses actions de sensibilisation et poursuite des actions du comité de pilotage des risques psycho-sociaux. A titre d'exemple, nous pouvons citer les actions suivantes :

- **La lutte contre le harcèlement:** en 2024, nous avons nommé, au sein de la CSSCT, 2 référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les violences sexistes. De manière pro-active, nous avons décidé de l'étendre à toute forme de harcèlement. En Septembre 2024, 2 actions de sensibilisation au sexisme ont été proposées, sous forme de jeu, aux salariés. Puis en décembre 2024, 13 salariés ont participé à une formation stand up sur le harcèlement de rue animée par RésoNantes.
- **Le risque de burn out:** un salarié a pu bénéficier d'un atelier proposé par l'APEC sur l'épuisement professionnel.
- **Le risque électrique :** 4 agents de maintenance ont obtenu leur habilitation électrique BS-BE manœuvre.
- **Le sommeil:** 2 salariés ont pu bénéficier d'un atelier proposé par les services de santé au travail et intitulé "Dormez mieux, vivez mieux".
- **La prévention de la santé mentale :** 6 salariés ont été formés aux premiers secours en santé mentale et 4 autres salariés ont pu également suivre le module complémentaire de cette formation.
- Huit salariés ont bénéficié d'un recyclage de la formation de **sauteur secouriste au travail**
- **La qualité de vie au travail :** les salariés du multi-accueil ont pu participer à une journée de formation intitulée "Cultiver le bonheur et la bienveillance au travail".

Pôle Accueil - Écoute - Orientation

Le Pôle Accueil Ecoute et Orientation se compose de plusieurs lieux de proximité qui offrent un service d'accueil, d'écoute et d'orientation à des publics spécifiques : des victimes de violences et des jeunes en rupture. Véritables outils de prévention, ces dispositifs développent des pratiques professionnelles d'aller-vers qui s'opèrent sans contrepartie, sans attente du travailleur social envers les personnes. Ils s'inscrivent dans une libre adhésion, sans pression et sans contractualisation.



- Le SAS**
Service d'Accueil et de Soutien pour les victimes de violences sur Saint-Nazaire
- Le SAS Mobile**
Service d'Accueil et de Soutien pour les victimes de violences en milieu rural
- La R'ssource**
Accueil de jour pour les jeunes en errance

En 2024, **435 personnes** différentes ont été accompagnées par le Pôle Accueil, Écoute et Orientation.

LE SAS

Depuis 2013, le SAS accueille chaque Lundi de 13H30 à 16H30, les victimes de violences lors de permanences physiques et téléphoniques sans rendez-vous.

En 2024, 68 % des femmes qui ont été accueillies au SAS sont originaires de St Nazaire. La majorité des femmes domiciliées en dehors de St Nazaire nous contactent par téléphone. En 2024, nous avons effectué 14 entretiens téléphoniques.

76 % vivent des violences depuis plusieurs années et 41% des femmes déclarent vivre des violences sexuelles. 38% des femmes sont salariées.

15 % des femmes sollicitent le SAS pour une aide à la préparation du départ du domicile conjugal et 39 % pour une demande d'hébergement.

Parce que **la lutte contre les violences faites aux femmes ne peut-être efficace que dans un travail conjoint et partenarial**, Solidarité Estuaire participe à la cellule opérationnelle des violences sexistes et sexuelles du Contrat Local Contre les Violences Sexistes et Sexuelles de la Ville de St Nazaire.

“

Mme est déjà venue une première fois en mai 2022 suite à sa séparation d'avec Mr. Cet entretien lui avait permis d'identifier qu'elle subissait des violences sexuelles. A la suite de sa venue, l'ancien couple a repris contact et s'est remis ensemble. Mais une séparation est vite arrivée au vu des violences psychologiques que subissait Mme. Elle explique avoir déposé plainte en novembre 2023 avec plusieurs charges contre Mr (enregistrements, SMS, 9 témoins dont des ex-compagnes de Mr). Elle a laissé à l'OPJ les numéros des ex-compagnes pour qu'elles puissent venir témoigner contre Mr. Elle a recroisé 3 fois Mr récemment. Ces rencontres la mettent dans un état de stress important. Elle explique être paralysée, elle tremble, nomme le besoin de se vider, elle nomme aussi des idées noires. Elle nomme sa colère vis-à-vis de la lenteur judiciaire et que ça lui donne envie de « faire justice soi même ». Elle dit qu'elle a très peur du classement sans suite. Nous la rassurons sur ce point en lui réexpliquant la signification du classement sans suite et les effets que peuvent produire une garde à vue et des auditions. Mme a vraiment peur de Mr, nous avons donc orienté Mme à reprendre RDV avec son avocate pour demander par la suite une ordonnance de protection. Elle nous dit avoir arrêté de voir sa psychologue mais se rend toujours au CMP pour voir l'infirmière qui la suit. L'OPJ a informé Mme que l'audition et la garde à vue de Mr se ferait sûrement au premier trimestre 2025. Le policier a dit à Mme qu'il la tiendrait informée au fur et à mesure..

41
femmes
accueillies

64
contacts
différents
(téléphone,
physique...)

47
permanences

PÔLE ACCUEIL ÉCOUTE ORIENTATION



LE SAS MOBILE

Le SAS Mobile permet d'aller-vers les victimes de violences vivant en milieu rural. Il s'agit de lever des problématiques spécifiques au milieu rural (isolement, accès aux transports, accès aux services publics, associations spécialisées et lieux d'hébergement) **qui sont autant de freins à la libération de la parole des victimes.**

Le SAS Mobile effectue des permanences d'accueil, d'écoute et d'orientation sur 19 communes de 5 intercommunalités du département : la Compa, la CARENE, Cap Atlantique, Sud Estuaire et Pornic Agglo.

Les professionnels du SAS Mobile font une évaluation globale de la situation des victimes de violences. Ils sont amenés à écouter, puis informer et conseiller les victimes pour les orienter en fonction de leurs besoins, à leur rythme. Ainsi, nous travaillons avec un ensemble de partenaires de tous horizons auxquels toute femme victime de violences conjugales pourrait être confrontée dans l'évolution de sa situation : association d'informations sur les droits des femmes, structures d'hébergement, avocats, hôtel de police et de gendarmerie, services sociaux du Conseil Départemental, CCAS, médecins libéraux, centre hospitalier...

64

victimes
accueillies

188

permanences

129

entretiens
physiques

169

entretiens
téléphoniques

“

Mme dit avoir besoin de soutien, elle se sent perdue, épuisée, culpabilise « *et puis, il est mieux en ce moment* ». Elle souhaite commencer le RDV en me faisant lire le mail qu'elle a adressé hier à la déléguée du procureur. Dans ce courrier, elle fait part de ses inquiétudes concernant ses 2 enfants avec beaucoup d'exemples (phrases du papa, mots des enfants, comportements). Elle nomme ses difficultés avec les enfants et que Monsieur n'a pas une posture adaptée. Elle explique qu'elle ne veut pas « *faire cette démarche contre le papa mais pour ses enfants* ». La déléguée lui a répondu de transmettre ce courrier tel quel au Procureur en tant que signalement concernant les enfants. Cette réponse met Mme en difficulté car elle lui adressait justement ce courrier pour qu'elle s'en saisisse, pas pour refaire une démarche. Elle me dit qu'elle se sent coupable car elle « *n'a pas bien respectée l'ordonnance de protection, car je le laissais rentrer quand il était mieux, il a pu voir les enfants* ». Elle constate qu'elle n'était pas prête à l'issue de l'ordonnance pour demander la garde exclusive. Son avocat lui fait comprendre que c'est toujours possible. La déléguée du procureur l'avait rappelée en août car elle avait eu connaissance des nouveaux faits de violences, Mme s'est sentie soutenue par la justice avec cet appel. Je comprends qu'elle aimerait qu'un professionnel porte ce signalement. Je lui propose de réfléchir à une nouvelle ordonnance de protection, ce qui lui donnerait le temps de réfléchir. En effet, en ce moment, elle est dans une phase où elle ne ressent pas d'urgence à protéger ses enfants, je lui conseille d'en profiter pour recueillir les conseils des différents professionnels autour d'elle. Dernière séance du groupe de parole du CIDFF la semaine prochaine, elle va demander un RDV en individuel. Je lui dis qu'on peut aussi l'y accompagner physiquement. Ce qu'elle craint, c'est que le signalement entraîne une enquête auprès des enfants et elle voudrait les préserver. Plusieurs fois, elle me dira aussi qu'elle a peur de passer pour une folle, « *peut-être que j'exagère ?* »

Je reprends donc les éléments avec elle, les faits, je lui reparle de Mémo de Vie pour qu'elle puisse mettre à distance les violences tout en conservant les éléments. Avec ses enfants, elle constate que sa position a changé : « *je n'autorise plus les comportements agressifs* », « *j'essaye toujours de maintenir une bonne image de leur papa* ». Elle se sent plus apaisée et plus claire avec ses deux enfants. Elle voit aussi qu'ils vont mieux : bons retours de l'école, de l'EPE. Sa fille lui demande toute la semaine si c'est le jour où elle va chez papa, elle ne veut pas y aller. Je valorise ses réponses qui sont claires et rassurantes pour sa fille. Elle prend soin d'eux en faisant ces démarches : CIDFF, groupe de parole, EPE, CMP. Elle souhaite qu'on la rappelle jeudi prochain, elle a besoin d'être accompagnée et soutenue dans sa réflexion.



PÔLE ACCUEIL ÉCOUTE ORIENTATION

LA R'SSOURCE

La R'ssource offre un espace **d'accueil, d'écoute, d'orientation et de mise à l'abri temporaire au bénéfice de jeunes de 16 à 25 ans** en risque d'installation dans l'errance et rencontrant des problématiques associées (addiction, souffrance psychique, délinquance,...). La R'ssource est un dispositif pluri-partenarial coordonné par Solidarité Estuaire et constitué historiquement par l'ANEF FERRER, OPPELIA Le Triangle, et la Mission Locale. D'autres partenaires ont rejoint depuis la dynamique, et interviennent en permanences pour apporter leur expertise propre en réponse aux besoins des jeunes: l'ELPP, CESAME, sur le volet santé psychique, l'ATDEC sur le volet insertion pro et CAP JEUNES sur le numérique notamment et l'accompagnement social. Et l' AISL sur l'accompagnement des jeunes femmes.

Extension de la R'ssource : la démarche accueil de jour migrants

La R'ssource participe depuis 2023 à la démarche accueil de jour jeunes migrants, animée par la Ville de Nantes qui réunit les différents acteurs présents sur le territoire autour des jeunes en situation de migration. Cette démarche collaborative et coconstruite avec les acteurs de terrain a abouti au renforcement des acteurs existants. La R'ssource constitue un des 2 lieux d'accueil de jour jeunes migrants de Nantes ; avec l'espace TAMO porté par les CEMEA.

Dans ce cadre, la R'ssource amplifie ses réponses avec le soutien de la Ville pour répondre aux besoins non couverts:

- une permanence supplémentaires soit 6 permanences collectives par semaine
- augmenter le nombre de jeunes accueillis dans des locaux plus grands
- augmenter les missions/prestations proposées aux jeunes dans ses futurs locaux (douche, machine à laver, bagage)

La fin d'année 2024 a été marquée par la préparation du changement de local de La R'ssource pour un déménagement le 31 décembre entre l'ancien local situé boulevard Dalby et le nouveau rue de Bréa à Nantes. Les professionnels et les jeunes se sont mobilisés autour de ce projet de déménagement.

210
Jeunes
accueillis

220
Permanences,
1315 passages



5 rue de Bréa , NANTES



06.43.11.04.27



Permanences du lundi au vendredi le matin+ lundi après midi
Accompagnement individuel les jeudi et vendredi après midi sur RDV
Activités le jeudi après midi



Bd Dalby



5 rue de Bréa

Pôle Hébergement

Le Pôle Hébergement recouvre plusieurs structures, allant de la mise à l'abri à de l'hébergement à vocation de réinsertion sociale. L'accompagnement est au cœur des missions proposées par ses différents dispositifs, pour travailler avec les différents publics sur leurs parcours d'insertion en partant de leurs besoins et de leurs projets. Le Pôle Hébergement comprend :

- **Des places d'hébergement d'urgence pour les femmes enceintes et/ou avec enfants** : le DUFE (Dispositif Urgence Femmes Enfants) qui met à l'abri et accompagne 60 ménages, des femmes enceintes ou accompagnées d'un enfant de moins de 3 ans et la Maison CADIO à Rezé qui accueille des femmes avec enfants sans distinction d'âge
- **Des places d'hébergement d'urgence pour les familles/femmes avec ou sans enfants en hébergement diffus** (27 places Etat) et 2 appartements de la Ville de Saint-Nazaire ou en hôtel
- **Des places d'hébergement d'urgence pour les victimes de violences** : 34 places d'urgence financées par l'État (16 places à Saint-Nazaire, Interco, Compa) ou par les collectivités (Saint-Nazaire, Indre, Carquefou)
- **L'éviction du conjoint violent**; une place hôtel réservée à St Nazaire
- **3 Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)** : le CHRS jeunes du Gué (collectif et diffus pour des jeunes hommes), le CHRS Femmes (collectif et diffus pour les femmes seules ou avec enfants), le CHRS La Résidence (diffus, tout public)
- **Le Tremplin Jeunes**, une structure d'hébergement pour des jeunes
- **La gestion locative des logements d'urgence/temporaires** de plusieurs municipalités du territoire
- **Les mesures ASLL Urgence** exercées auprès des personnes hébergées dans les logements temporaires de la CARENE, Cap Atlantique, Nantes Métropole, Erdre et Gesvres et la COMPA
- **La territorialisation du SIAO** sur les territoires de la CARENE et de la COMPA

À l'heure du logement qui vise d'abord l'accès le plus rapide possible dans un logement de droit commun, le pôle hébergement devra réfléchir à la manière dont il peut faire évoluer ses propositions d'hébergement et d'accompagnement en fonction des territoires, besoins et publics concernés (CHRS Hors Les Murs, passage en diffus...). La poursuite d'un accueil inconditionnel, au cœur du projet de l'association, reste une valeur forte et un objectif réaffirmé pour permettre l'hébergement des personnes qui ne peuvent accéder au logement dans le cadre du service public de la rue au logement.

Le pôle hébergement a accompagné **396 ménages, 848 personnes** en 2024, dont 421 adultes et 427 enfants.

PÔLE HÉBERGEMENT

HOTEL

Sur St Nazaire, Solidarité Estuaire dispose d'un financement pour accompagner des ménages hébergés à l'hôtel. Une place est dédiée au dispositif éviction du conjoint violent. Lors de leur entrée dans le dispositif, 6 ménages sur 7 sont hébergés pour un motif de violences intra-familiales ou conjugales : 1 victime et 5 auteurs.

7

ménages
hébergés soit
7 personnes

1021

nuitées
réalisées

5

mois de
durée
moyenne
de séjour



Mme a été hébergée sur une place d'éviction du conjoint violent, de janvier à juillet 2024. Sa demande de départ était de travailler pour préparer sa défense à l'audience : trouver une avocate, l'aide juridictionnelle, les certificats, la réinsertion... Après quelques échanges, elle fait part des difficultés dans la relation avec son mari, français. Il apparaît qu'elle est victime de violences conjugales depuis son arrivée sur le territoire, notamment des violences sexuelles, psychologiques et administratives. Elle n'a jamais pu faire la demande de titre de séjour, Mr retient son passeport. Il a déclaré sa fille née au Cameroun sans son accord. Mme a donc ajouté à son suivi SPIP en tant qu'agresseuse, un suivi avec France Victime, le SAS et le CMPI, un suivi psychologique en tant que victime, afin d'échanger sur tous les aspects de leurs relations de couple.

PÔLE HÉBERGEMENT

URGENCE CCAS ST NAZAIRE

Le CCAS de St Nazaire finance 2 logements d'urgence pour des femmes ou couples avec ou sans enfants. **Un de ces logements est fléché pour les victimes de violences** et leur permet donc d'accéder rapidement à un hébergement d'urgence. Tout comme en 2023, en 2024 100 % des ménages hébergés étaient des victimes de violences.

5 ménages hébergés soit 5 personnes
1 433 nuitées réalisées
Durée moyenne de séjour : 5 mois
Un ménage a accédé à un logement social à la sortie

URGENCE ÉTAT ST NAZAIRE

Le dispositif comporte **27 places d'hébergement d'urgence pour les femmes ou couples avec ou sans enfants**. 50 % des adultes qui ont été hébergés en 2024 ne possédaient pas de titre de séjour à l'entrée. 67% des ménages vivaient en hôtel avant d'intégrer l'appartement d'urgence.

15 ménages hébergés soit 38 personnes
9 609 nuitées réalisées
Durée moyenne de séjour : 11 mois
1 ménage accède à un logement social et 3 ménages à un CHRS ou Centre Parental

Le service urgence propose **des actions collectives** pour permettre aux personnes hébergées de sortir de leur quotidien et de leur isolement. Ces temps culturels, culinaires, artistiques... sont des médiations pour favoriser une ouverture sécurisante sur l'extérieur. Travailler sur la reconstruction de soi ou l'estime de soi passe par la notion de plaisir, de lâcher prise, de s'autoriser à être avec les autres. Les activités sont aussi un espace d'observation tant individuellement que sur l'évolution de chacun dans le groupe.



En 2024, l'équipe a organisé 4 séances du groupe "**Et si on se racontait**" qui permet aux femmes d'échanger sur différentes thématiques. Cette année, les thèmes suivants ont été abordés:

- Séance 1 : jeux du portrait chinois.
- Séance 2 : Émotions ; vivre en autonomie sur le territoire ; relations avec le voisinage ; le consentement
- Séance 3 : Religion et polygamie, radicalisation et terrorisme, guerre civile ; Pratiques culturelles : vaudou, magie noire ; Ethnie ; Psychologue, CMP, déserts médicaux ; Bénévolat
- Séance 4 : Autonomie dans les déplacements ; arrivée à St-Nazaire ; phobies ; Activités sportives et locales ; Punaises de lit ; Ménage et propreté.

Un atelier socio-esthétique a également été mis en place . Des séances en individuelle de 2h00 ont été proposées aux femmes : soit 40 minutes pour chacune des femmes. Une séance en collectif a également été proposée. Les femmes apprécient ce moment de bien-être : elles arrivent à se confier à l'intervenante ce qui crée un espace de confiance et de détente.

PÔLE HÉBERGEMENT

PLACES URGENGE VICTIMES DE VIOLENCES

Depuis 2024, **Solidarité Estuaire dispose**, grâce au soutien de la DDETS et des collectivités, **de places d'urgence pour les victimes de violences** : 6 places sur St Nazaire, 6 places sur la COMPA et 14 places sur Nantes Métropole (12 dans le cadre du protocole Interco et 2 à Indre). Les victimes sont accueillies dans des logements diffus dans le parc social grâce à la mobilisation des bailleurs partenaires.

Disposer d'un hébergement d'urgence est primordial dans le processus de reconstruction des femmes victimes de violences. Il permet aux femmes d'être en sécurité et de réaliser matériellement et psychologiquement la séparation. Une psychologue intervient auprès des victimes, sous forme de prestation extérieure.

ST NAZAIRE	COMPA	NANTES METROPOLE
3 ménages hébergés soit 6 personnes	5 ménages hébergés soit 10 personnes	5 ménages hébergés soit 8 personnes
2 190 nuitées réalisées	2 145 nuitées réalisées	1403 nuitées réalisées
18 mois de durée moyenne de séjour des ménages présents	7,6 mois de durée moyenne de séjour	7,1 mois de durée moyenne de séjour
Aucun ménage n'a quitté le dispositif: un est sans titre de séjour, un a régularisé sa situation administrative dans l'année, un est en situation de grande précarité,	2 ménages sortis : 1 vers le DUFE et 1 en logement accompagné	3 ménages ont quitté le dispositif: un vers un ACT, 2 vers le logement social

Par ailleurs au cours du second semestre 2024, **Solidarité Estuaire a obtenu l'autorisation d'ouvrir 8 places en logements temporaires dédiés aux victimes de violences accompagnées par les Espaces Départementaux des Solidarités ou Centres Communaux d'Action Sociale des communes de Couëron, la Chapelle sur Erdre, Orvault, St Herblain, Indre et Sautron.**



2
ménages
accompagnés
soit 2 adultes et
6 enfants

892
nuitées

PÔLE HÉBERGEMENT

DUFE

Le **Dispositif d'Urgence pour Femmes et Enfants** propose une mise à l'abri et un accompagnement à des femmes enceintes et/ou avec au moins un enfant de moins de trois ans en situation de vulnérabilité et sans hébergement. **Le dispositif héberge 20 ménages à St Nazaire et 40 ménages sur Nantes Métropole.** L'hébergement est proposé dans des logements du parc social ou privé. **A la marge, nous pouvons avoir recours à des chambres en appartement hôtelier, notamment quand le logement disponible n'est pas adapté à la composition familiale.**

88 % des ménages accueillis sont originaires d'un pays situés en dehors de l'Union Européenne dont 56 % ne disposent pas de titre de séjour. 36 % des ménages accèdent à un logement à la sortie du DUFE.



Depuis 2024, une psychologue de l'Equipe de Liaison Psychiatrie Précarité (ELPP) intervient auprès des femmes accueillies au DUFE de Nantes. Un groupe de parole autour de la thématique des violences a été organisé. 5 femmes y ont participé et ont pu échanger sur les différentes formes de violences ainsi que sur leurs parcours respectifs.

Témoignage d'une résidente présente à ce 1er groupe :

« Cette rencontre a ouvert la discussion. Parler et communiquer avec les gens est très difficile pour moi. Pour moi, c'était une première rencontre avec une psychologue, j'avais des appréhensions, je pensais que c'était pour les fous, pour les personnes que l'on enchaîne, mais moi je ne suis pas folle.

Pour moi les violences c'était plus physique ; les insultes je pensais que c'était des manipulations. Dans ma culture, quand on se met en couple, cela n'est pas possible de se séparer même si on se sent utilisé comme un objet. C'est l'homme qui a droit à la parole, la femme doit rester comme ça, incomprise, c'est selon lui et ses besoins.

Le fait d'être en groupe, d'avoir des femmes qui partagent leur histoire je me suis dit que je n'étais pas seule, même si nous n'avons pas les mêmes problèmes. Je n'ai jamais eu d'oreilles que ce soit amical ou familial. Je n'ai jamais de moments de partage, de moment où je peux m'exprimer.

Ce jour-là, j'ai repensé à des souvenirs où cela n'était pas normal et j'ai bien fait de dire stop. Cela m'a fait du bien de ne pas être obligé de supporter ces violences. Je sais que j'ai bien fait de partir mais j'avais encore des doutes ».

Cette rencontre a permis aux femmes présentes de nouer des liens ; certaines sont toujours en contact aujourd'hui

86

ménages
hébergés soit
270 personnes

22 003

nuitées réalisées

16

mois de durée
moyenne de
séjour



CHRS LA RESIDENCE

Le CHRS La Résidence a une capacité d'accueil de 49 places réparties dans 20 logements diffus. Le CHRS La Résidence accueille des hommes, femmes, couples, familles avec ou sans enfants en difficulté sociale.

L'équipe du CHRS ne cesse de continuer son travail d'amélioration de la qualité de la prise en charge. Durant l'année 2024, elle a travaillé à son auto-évaluation, en vue de se préparer à l'évaluation qui aura lieu au cours du dernier trimestre 2025.

En cette fin d'année, l'équipe a projeté la mise en place d'un Conseil de Vie Sociale (CVS) afin de favoriser l'expression des besoins des personnes accompagnées.

Le CVS vient compléter les autres instances de participation qui existent au sein du CHRS. En 2024, 3 réunions des résidents ont eu lieu:

- une réunion a permis de recueillir la parole des personnes accompagnées autour du travail de réécriture du projet associatif.
- une réunion a porté sur le retour du questionnaire de satisfaction distribué aux résidents. Elle a permis d'échanger sur le thème du logement (emplacement, équipement, voisinage, problèmes techniques...), sur l'accueil (à l'association, la permanence téléphonique), les rendez-vous individuels (fréquences, modalités...), les activités collectives proposées.
- Une réunion a permis de présenter ce qu'est un CVS dans la perspective de l'organisation d'élections en début d'année 2025.

ZOOM SUR L'ATELIER ART THERAPIE

L'intervenante a accompagné lors de 5 séances les personnes accompagnées au CHRS à découvrir l'art-thérapie. Notre collaboration nous a permis rapidement de ne pas inscrire cette découverte dans une démarche de soin, mais dans une expérience de lâcher prise. Un thème était alloué à chaque atelier créatif (conte magique, représentation en 3D d'un lieu de protection, peinture libre, décoration d'une page de couverture d'un livre ancien...).

Les personnes accompagnées sont là, ne sachant pas vraiment à quoi s'attendre, moi non plus d'ailleurs. Nous écoutons les consignes, posons des questions, le saut dans l'inconnu est proche. Les personnes se regardent, s'arrêtent sur les travaux de leurs voisins, tentant de chercher une inspiration. Et puis voilà qu'après la première séance les personnes plongent leurs regards sur leurs travaux, écoutant une musique calme qui invite à explorer librement le support proposé.

Écouter son moi profond, ne cherchant plus l'inspiration, ils écoutent leurs respirations et se laissent aller à exprimer leurs émotions. Oui, les personnes sont là, dans l'instant présent, dans cette parenthèse remplis de couleurs, de feutres, de stylos, de colle et de ciseaux.

L'art est un des chemins proposés aux personnes accompagnées sur le CHRS pour parfois uniquement faire une pause. Lors de ces ateliers, les personnes sont là, avec ce qu'elles sont, avec ce qui les traverse psychologiquement et s'accordent une pause créative sans recherche de but précis.

Témoignage d'un travailleur social du CHRS



73

personnes
hébergées soit
27 ménages

55% des adultes sont originaires d'un pays situé hors de l'Union Européenne dont 68% n'ont pas de titre de séjour lors de l'entrée en CHRS.

36 % des adultes présentent une fragilité psychique et 21 % une problématique addictive.

6 ménages (16 personnes) ont quitté le CHRS en 2024.

67% des ménages ont accédé à un logement à la sortie du CHRS et 17 % à un logement accompagné.

50% des adultes disposent d'un emploi à la sortie.

Taux d'occupation

21 035 nuitées soit un taux d'occupation de 118%

Durée moyenne de séjour

36 mois

PÔLE HÉBERGEMENT

CHRS JEUNES "TREMPIN INSERTION"

Le Tremplin insertion s'adresse à des jeunes de moins de 30 ans.

Le CHRS se compose de 29 places : 27 places en continuité et 2 en court séjour sur orientation du 115.

Un accès au logement des jeunes dynamique: En 2024, 9 jeunes ont pu accéder à un logement sur les 15 sortants dont 6 à un logement autonome (2 dans le parc social et 4 dans le parc privé), et 3 jeunes à un logement accompagné. Un passage par un dispositif de sous-location est une étape qui peut permettre de sécuriser le parcours locatif pour certains, avec la mise en place d'un travail d'accompagnement autour des compétences locatives. Tout au long de l'année, les professionnels du CHRS accompagnent les jeunes sur l'accès au logement (demande de logement), mais également les préalables autour de la gestion budgétaire et locative pour travailler autour des questions liées à l'occupation du logement ; l'entretien courant, la gestion des énergies... Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale intervient plus spécifiquement sur la thématique du « savoir habiter » :

- **Des visites logements** pour faire un point sur l'installation dans les lieux, donner des conseils sur l'utilisation des équipements mis à disposition, sur l'aménagement, les consignes de sécurité; montrer les gestes d'entretien, ... 41 visites réalisées en 2024
- **Des animations collectives « Les infos logement flash »** autour des gestes de prévention, via des outils pédagogiques, ludiques, sur un temps court. En 2024, 4 ateliers « infos logement flash » ont été réalisés sur les thèmes suivants : les gestes du tri sélectif avec l'arrivée des composteurs dans les quartiers; sensibilisation à la pollution intérieure et sur l'importance d'aérer son lieu de vie quotidiennement; la gestion des imprévus dans le logement; l'utilisation des produits d'entretien ménagers



79
jeunes
accueillis dont
37 sur les places
urgence court
séjour

15 jeunes ont quitté le CHRS en 2024.

9 sorties positives vers du logement autonome (6) ou accompagné (3)

6 sorties sans solution d'hébergement, dont 2 départs volontaires, 1 incarcération et 3 fins de prise en charge prononcées par la structure.

73% des jeunes étaient dans un parcours d'insertion à la sortie et 86% disposaient de ressources

42 résidents différents ont séjourné sur les 27 places continuité en 2024.

43 % des jeunes sont en situation administrative précaire soit 18 jeunes.

69 % des jeunes dans un parcours d'insertion : 12 en emploi, 9 en formation ou service civique, 8 sans emploi mais inscrits à Pôle Emploi

54 % ont des ressources financières.

Durée moyenne de séjour sur les places continuité

25 mois de durée moyenne de séjour

PÔLE HÉBERGEMENT

CHRS FEMMES

Le CHRS accueille des femmes avec ou sans enfant/s en situation de grande difficulté sociale. Il se compose de 54 places dont 50 en diffus 14 en collectif.

La participation des résidentes au fonctionnement du CHRS constitue un axe important du projet de service pour favoriser l'expression des femmes et la prise de décisions collectives adaptées à leurs besoins.

2 conseils des résidentes ont été organisés avec 15 résidentes du collectif et du diffus en présence de 2 travailleurs sociaux, de la cheffe de service. Les conditions d'accueil et d'hébergement au CHRS sont abordées avec différents axes et différents supports. Lors du 2e conseil, les échanges se sont principalement poursuivis autour des problématiques liées au logement avec la présence de 2 membres du conseil d'administration qui ont travaillé chez un bailleur social. Elles ont pu informer les résidentes sur la réalité du marché du logement de la métropole nantaise et expliquer les contraintes de gestion du parc immobilier : crise du logement, fonctionnement et organisation de la maintenance des bâtiments, gestion des conflits de voisinage. Elles ont pu apporter des réponses spécifiques et apporter des éléments précis afin de lever des « idées-reçues » sur les droits et devoirs du locataire.

La fin d'année 2024 a été marquée par l'élection de représentantes des résidentes dans le cadre de la mise en place du conseil de vie sociale (CVS). Un espace de dialogue favorisant la participation et l'expression des personnes accompagnées. Le CVS permet aux personnes accompagnées d'échanger avec les équipes et la direction sur le fonctionnement de l'établissement, leurs attentes et leurs besoins.



58

personnes,
soit 32 femmes et
46 enfants

32 femmes et 46 enfants ont séjourné au sein du CHRS en 2024
68% sont des femmes avec enfants et 32 % isolées.
81 % sont extra européennes / 43 % sans titre de séjour.
90 % sont sans emploi dont 43 % non autorisées à travailler

10 femmes et 11 enfants ont quitté le CHRS en 2024
50% de sortie logement d'abord : 1 sortie en logement social 4 sorties logement accompagné
2 sorties vers de l'hébergement suite à des changements de composition familiale, 1 départ couple, 1 départ dans l'entourage familial, 1 décès
4 femmes ont obtenu un titre de séjour pendant leur séjour

27 mois de durée moyenne de séjour à la sortie, 1,6 de durée médiane de séjour

PÔLE HÉBERGEMENT

TREMPLIN JEUNES

Le Tremplin Jeunes permet d'accueillir et d'accompagner 10 jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans révolus en situation de difficulté sociale, éducative et/ou d'insertion professionnelle. Ces jeunes sont orientés par la plateforme d'orientation de l'unité parcours des enfants accompagnés du Conseil Départemental.

Une refonte des dispositifs financés au titre du Fonds d'Aide aux Jeunes Collectif a été annoncée dès le début de l'année 2024 par le conseil départemental. Dans ce cadre, une **baisse budgétaire de 16% a été annoncée pour 2025 pour le tremplin jeunes** par le conseil départemental. Un travail a été mené pour maintenir le nombre de jeunes accueillis et le taux d'encadrement éducatif en impactant les frais de personnel (baisse direction et fonctions supports), réimputés à de nouveaux dispositifs, mais également d'autres lignes budgétaires (mobilier, achats, services extérieurs, pécule). Il sera important de veiller à l'équilibre du public accueilli, pour orienter des jeunes avec ressources, ou alors de trouver des modalités pour venir solvabiliser des jeunes sans ressources.

Il a été annoncé également que le **Tremplin jeunes serait piloté à partir de 2025 par le service enfance famille**, et non plus par le service jeunesse et vie associative au titre des FAJ collectifs. Le dispositif s'adressera à des jeunes hommes majeurs de 18 à 21 ans au moment de leur admission, en situation de difficultés ou de rupture sociales, éducatives et/ou d'insertion professionnelle, présentant une absence ou de faibles ressources personnelles et sortant du dispositif de protection de l'enfance du Département de Loire-Atlantique.

19 jeunes hébergés
3 144 nuitées réalisées

63 % des jeunes sont sans ressources à l'entrée
78 % des jeunes présentent une problématique de santé

Durée moyenne de séjour
11 mois

11 jeunes sont sortis en 2024 : 2 en logement, 2 FJT, 3 hébergement, 4 fins de prise en charge
63 % des jeunes ont un emploi

GESTION LOCATIVE DES LOGEMENTS TEMPORAIRES

Solidarité Estuaire assure la gestion locative des logements temporaires de plusieurs communes du département :

Saint-Nazaire, Batz sur Mer, Saint-Malo de Guersac, Trignac, Orvault, La Chapelle sur Erdre, Sainte Luce sur Loire, Indre, Casson, Petit Mars.

Au titre de la gestion locative, Solidarité Estuaire effectue plusieurs missions : présentation du logement, signature de la convention d'occupation, état des lieux, explication des documents contractuels et des engagements qui en découlent, l'apprentissage de l'usage du logement, suivi du paiement de la participation à l'hébergement, suivi du logement en termes de maintenance.

32

logements
8 T1, 8 T2,
12 T3, 4 T4



96

personnes
hébergées



PÔLE HÉBERGEMENT

ASLL URGENCE

Solidarité Estuaire met en œuvre 58 mesures d'accompagnement social liées au logement (ASLL) Urgence auprès des ménages hébergés dans les logements d'urgence des territoires de la CARENE (6 communes), Cap Atlantique (3 communes), Nantes Métropole (6 communes), la COMPA (6 communes) et Erdre et Gesvres (6 communes). Soit 692 mois mesures.

Les situations des ménages bénéficiant d'une mesure ASLL Urgence sont de plus en plus complexes et multi-problématiques: des situations d'endettement importantes, des conduites addictives importantes, des problèmes de santé mentale, etc. La notion de durée de l'accompagnement ne permet pas toujours à ces personnes d'accéder à une prise de conscience d'un besoin d'accompagnement. **Les professionnels travaillent en coopération avec les partenaires du territoire pour faire avancer leurs situations.**

118 ménages accompagnés, soit 245 personnes.

39 % des ménages accompagnés sur la CARENE/Cap Atlantique, ont accédé à un logement à la sortie, 78% sur la COMPA/CCEG et 60% sur Nantes Métropole.

“

Monsieur est originaire de la région, il a principalement vécu sur Nantes excepté de 2015 à 2018 où il est parti vivre en Bretagne puis quelques mois sur Bordeaux avant de revenir dans la région et s'installer à Saint-Nazaire chez une cousine.

Il est porteur de handicap physique au niveau des membres inférieurs suite à une tentative de suicide. Il bénéficie de plusieurs accompagnements autour du soin (CMP, addictologue etc). Il est notamment accompagné autour de ses consommations d'alcool. Il a déjà effectué une cure à Royan il y a quelques années autour de ses addictions et demeure dans une démarche de réduction de celles-ci en s'inscrivant dans de nouvelles cures.

Monsieur est souvent empreint à de fortes angoisses, dans ces cas-là ; il se déplace directement au CMPI et demande à être reçu par un infirmier. Il bénéficie également d'une mesure de protection judiciaire au travers d'une curatelle renforcée exécutée par un mandataire judiciaire indépendant.

Il est entré en logement temporaire en novembre 2023 dans le cadre d'une mesure ASLL Urgence et nous l'accompagnons depuis cette date. Il adhère à l'accompagnement social en lien avec les enjeux du relogement, est présent à tous les rendez-vous éducatifs. Le logement temporaire est très bien entretenu et Monsieur veille à le maintenir dans cet état.

TERRITORIALISATION DU SIAO

La territorialisation du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation a été mise en place de manière expérimentale en 2018 sur les territoires de la CARENE et de la COMPA. Dans ce cadre, Solidarité Estuaire effectue plusieurs missions : utilisation du SI-SIAO, réception des demandes ALT saisies dans le SI-SIAO, étude des demandes ALT pour effectuer des préconisations d'orientation vers les places ALT disponibles ou réorientation des demandes refusées vers la commission territorialisée d'orientation, envoi d'un accusé de réception et de la réponse à la demande SIAO à la personne et au partenaire, recensement des places ALT disponibles sur le territoire, orientation des ménages sur les places ALT disponibles via le SI-SIAO, organisation des ordres du jour des commissions territorialisées d'orientation (CTO) et co-animation de ses commissions avec le SIAO.

La territorialisation du SIAO permet une acculturation au SIAO des acteurs du territoire et d'avoir une meilleure photographie des besoins en matière d'hébergement/logement sur le territoire.

16

CTO,
dont 8 sur la
CARENE et 8 sur
la COMPA

137

dossiers étudiés
en CTO
(106 CARENE, 31
COMPA)

49

dossiers étudiés
de manière
directe pour de
l'ALT

Pôle Logement accompagné

Le Pôle Logement Accompagné développe des actions permettant l'accès et le maintien dans le logement de droit commun. La pluralité de ses actions lui permet d'acquérir une vision globale et de développer une approche transversale de l'accompagnement social lié au logement. Il se compose de plusieurs actions :

- **Mesures d'Accompagnement du Fond de Solidarité Logement (FSL),**
Accompagnement Social Lié au Logement classique et Sous Location
- **Mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)**
- **Maison Relais Jeunes**
- **Mesures d'Intermédiation locative (IML)**
- **Silapsy** pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement de personnes en souffrance psychique
- **L'Entre 2** pour favoriser l'accès au logement des jeunes de 18-25 ans et éviter les ruptures de parcours des jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance



A l'exception des dispositifs Silapsy et l'Entre 2 qui développent une pratique d'intervention globale et transdisciplinaire orientée Logement d'Abord, les autres dispositifs proposent un accompagnement social ciblé essentiellement sur le logement (maîtrise du budget, respect des règles du voisinage...). Le plan quinquennal Logement d'Abord impacte le développement de ce pôle notamment par l'augmentation des mesures d'intermédiation locative, par la création de dispositifs qui plébiscitent l'accès direct au logement avec un accompagnement social adapté aux personnes.

En 2024, le pôle Logement a accompagné **278 ménages, soit 588 personnes.**

ASLL SOUS-LOCATION

Solidarité Estuaire met en œuvre 384 mois-mesures ASLL Sous-Location sur les territoires de la CARENE, Cap Atlantique, Nantes Métropole, Erdre et Gesvres et de la COMPA et a assuré la gestion locative de 44 logements. La sous-location avec objectif de glissement de bail a pour vocation de permettre l'accès au logement en tant que locataire à des personnes en voie d'insertion. Ce dispositif permet de ménager une phase transitoire destinée à développer l'apprentissage du « savoir-habiter » et à valider la capacité des occupants à assumer les obligations locatives avant l'accès direct au logement. Nous travaillons en proximité avec les différents acteurs du territoire pour faciliter la captation de logements, notamment de petite taille.



132
personnes
accompagnées
(55 ménages)



Mme a dû quitter son domicile conjugal avec ses 3 enfants pour fuir un conjoint violent. Elle a été hébergée quelques semaines en logement FVV pour ensuite intégrer un logement d'urgence. Elle a pu mettre fin à son bail précédent.

Nous avons fait des tours de déménagement avec la voiture du service car Madame était devenue complètement isolée. Elle a pu mettre en place des mesures judiciaires pour se protéger elle et ses enfants.

Malheureusement sa plus grande fille a contracté une maladie grave avec une hospitalisation urgente et Madame a dû faire front. Elle avait encore besoin de soutien pour toutes ces épreuves et une entrée vers un logement en sous-location bail glissant permettait cela.

Un accompagnement physique a été nécessaire à l'établissement de devis pour permettre à Madame de contracter un prêt CAF afin d'acheter le mobilier et électroménager de base. Aujourd'hui sa fille vient de passer son premier weekend dans le nouveau logement de sa famille après 1 an et demi d'hospitalisation. C'est une façon de garder espoir pour elle en espérant pouvoir un jour retourner vivre dans de bonnes conditions avec sa famille. Il reste encore à traiter les dettes laissées par l'état des lieux de sortie de l'ancien logement et à stabiliser le budget. Mais à terme un glissement du bail sera envisageable.

PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

FSL NANTES Métropole

L'association **Solidarité Estuaire** est associée à 3 associations - **ASBL, Habitat et Humanisme, et Trajet** - au sein d'un groupement pour porter 90 logements et mesures d'accompagnement en sous location. Forte d'une dynamique partenariale déjà préexistante sur le logement accompagné (au sein de la plateforme IML) et les femmes victimes de violence. Au sein du groupement, Solidarité Estuaire est habilitée pour 20 logements en sous-location par mois, les durées d'accompagnement sont de 12 mois renouvelables une fois. En 2024, 23 ménages ont été accompagnés, 53 personnes.

Solidarité Estuaire développe en parallèle des mesures ASLL Accès et Maintien dans le cadre d'un groupement inter associatif avec l'ASBL et Trajet. Les objectifs pour Solidarité Estuaire sont de 11 mesures maintien et 7 mesures accès. 16 ménages ont été accompagnés en 2024, soit 38 personnes. L'objectif principal de la mesure ASLL Accès est de sécuriser l'installation et favoriser le maintien durable dans le logement en accompagnant l'accès. Il s'agit d'une approche préventive et d'une sensibilisation globale au savoir habiter. Concernant les mesures maintien, l'objectif prioritaire est de garantir le maintien dans le logement en prévenant l'expulsion ou de travailler sur un projet de relogement adapté. Elle comprend une phase de diagnostic de 2 mois puis une phase d'accompagnement complémentaire de 4 à 8 mois renouvelable et d'une durée maximale de 18 mois.



23
ménages
accompagnés
en sous
location

16
ménages
accompagnés
en accès/
maintien

MESURES AVDL

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) se développe sur les territoires de la CARENE et de Cap Atlantique. L'AVDL permet de favoriser les sorties réussies de structures d'hébergement et donc une insertion durable dans le logement et dans son environnement.

Cette mesure favorise aussi le maintien dans un logement et permet aux situations de se stabiliser et/ou de s'améliorer. Elle agit sur les freins rencontrés par le locataire et également sur son environnement proche. C'est une réelle mesure d'insertion sociale car elle interroge sur la question de la citoyenneté et favorise l'inscription territoriale et le sentiment d'appartenance des personnes logées. **Solidarité Estuaire dispose de 7 mois-mesures.** En 2024, 13 ménages étaient locataires sur Saint-Nazaire, 1 à Montoir, 1 à Donges.

15
ménages
accompagnés
(dont 6 orientés
par les bailleurs)

25 %
des adultes
sont salariés
dont 50 % en contrat à
durée indéterminée

20 %
des ménages
en situation
d'endettement

PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

MAISONS RELAIS

La Maison-Relais accueille à Nantes des jeunes de 18 à 30 ans dans 18 logements de type 2 en semi-collectif permettant la création de lien social et la prise d'autonomie évolutive. Deux logements sont dédiés à l'accueil de couples.

L'accueil de couples sur la Maison relais ont amené l'équipe de la maison relais à travailler de nouvelles problématiques avec les jeunes en 2024:

- **Les violences conjugales** : pour un couple, des suspicions de violences conjugales ont été indiquées par le travailleur social qui accompagnait le couple à son entrée et par une connaissance du couple. Une autre résidente a dû quitter en urgence la Maison Relais pour fuir son ex-compagnon qui la harcelait sur Nantes. Ce dernier est venu après le départ de la résidente commettre des dégradations sur son appartement : tags, volet fracturé, vitres cassées suite à des jets de pierre depuis la rue.
- **Accompagner le projet parental et le temps de la grossesse**: En 2024, l'équipe a soutenu un couple dans son parcours d'aide à la procréation assistée tant au niveau de la complétude et aide à la compréhension des dossiers qu'au niveau du soutien moral. Un autre couple a été soutenu suite à une fausse couche.
- **Accompagnement à la parentalité** : En 2024 un bébé est né en dehors des places couples « reconnues » comme telles. Nous avons soutenu les parents suite au placement de l'enfant dès la maternité et ensuite lors de la reprise de contact progressive : droits de visites, puis d'hébergement pour enfin un retour définitif en famille. Nous avons travaillé avec eux sur une réorientation vers du logement accompagné, sous-location avec bail glissant.

Ces problématiques ont amené l'équipe à ouvrir notre réseau de partenaires : la PMI et l'ASE notamment.



24 jeunes (21 ménages) ont séjourné en 2024
12 hommes, 12 femmes et 1 bébé sur les 18 logements

79% de jeunes expérimentant leur 1er logement
1/3 de jeunes en emploi, 1/3 en demande, 1/3 éloigné de l'emploi
21% de jeunes avec une mesure de protection

5 jeunes dont 1 couple avec bébé ont quitté la Maison-Relais en 2024
1 sortie logement social, 1 IML, 1 en CHRS, 1 chez des tiers.
31.5 mois de durée moyenne de séjour

PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

IML

Solidarité Estuaire est membre de la plateforme d'Intermédiation locative (IML) portée par Trajet. A ce titre, elle accompagne 57 ménages correspondant à 142 places sur Nantes Métropole. Par ailleurs, **Solidarité Estuaire continue de développer des mesures IML sur les territoires, malgré des difficultés importantes de captation.** Nous disposons de 30 mesures soit 70 places réparties sur les territoires de la Compa et de la Carene.



Madame est accompagnée depuis janvier 2023 dans le cadre de l'Intermédiation Locative sur la commune de Saint-Nazaire. Un relais avec le Service Social du Département est repris depuis mai 2023. Elle vit seule et n'a pas d'enfant, elle est originaire de Tours. Elle a vécu une partie de sa vie à la Roche-sur-Yon en Vendée avant de venir s'installer en Loire-Atlantique avec son ex-conjoint. Elle explique avoir été victime de violences conjugales à plusieurs reprises. Solidarité Estuaire a pu l'accompagner dans ce cadre par le passé. Mme est en situation de handicap, elle fait état de multiples pathologies qui peuvent lui causer de réels freins au quotidien. Elle explique aussi des troubles du sommeil consécutifs de son passé conjugal empreint de violences. Elle présente aujourd'hui une nouvelle dette de loyer à hauteur de 1254.39€ en août 2024. Un dossier FSL Maintien doit être déposé. Si cette dette persiste Madame risque de se voir expulser de son logement. La sous-location implique qu'elle soit en capacité de gérer son budget en vue de son autonomie locative. Il peut lui arriver de se laisser tenter par des achats internet sans mesurer sa capacité financière et les enjeux de ses dépenses. Elle sait cependant rappeler aux professionnels que si toutes ses ressources sont confiées en gestion par la mesure, il ne lui restera rien pour manger. Elle rappelle régulièrement dans son discours qu'il faut qu'elle parvienne à combler son découvert bancaire, elle n'a aucune ressource familiale ni amicale sur le territoire.

Dans le cadre de l'IML, il lui est proposé un soutien d'aide au budget qui trouve ses limites face à son fonctionnement. En effet, c'est un accompagnement qui n'est pas assez soutenu pour elle. De plus, l'association se trouve alors empêchée sur sa mission première de relogement social et d'autonomie. Même si Mme faisait savoir sa réticence à être accompagnée sur la gestion du budget, elle comprend aujourd'hui que c'est la seule solution pour parvenir à résorber sa dette. Dans ses propos, elle sait dire qu'elle souhaite retrouver son autonomie financière puisqu'elle sait mettre en avant le fait qu'elle savait gérer seule par le passé. Elle peut expliquer que cette situation est violente pour elle puisque ce qu'elle savait gérer pour le couple auparavant, elle ne sait plus le faire pour elle seule aujourd'hui. Les difficultés financières l'amènent à un réel isolement global. Sa vie quotidienne est impactée. Nous portons un réel espoir que cette mesure MASP puisse lui permettre de travailler autour de ses besoins primaires, retrouver une réelle autonomie et confiance en elle. Le passé de Madame peut ressurgir et amener son lot de contrariété et d'anxiété.



IML Plateforme

76 ménages accompagnés représentant 198 personnes dont 96 adultes et 102 enfants
27 sorties, dont 20 vers le logement social, 2 vers le parc privé, 2 expulsions locatives, 1 sortie vers un hébergement d'insertion, 1 retour au domicile conjugal, 1 décès.

Durée moyenne de séjour : 26,4 mois

IML COMPA

18 ménages accompagnés, soit 38 personnes dont 22 adultes et 16 enfants
5 sorties dont 4 vers le logement social, 1 vers de la sous-location dans le parc public

Durée moyenne de séjour : 26,4 mois

IML CARENE

22 ménages accompagnés représentant 43 personnes soit 25 adultes et 18 enfants
6 sorties dont 4 vers le parc social, 1 vers de la sous-location dans le parc public et un hébergé chez des tiers

Durée moyenne de séjour : 11,5 mois



PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

L'ENTRE 2



Depuis 2022, **Solidarité Estuaire** a mis en place avec ses partenaires **OPPELIA La Rose des Vents**, **l'ADAES 44** et **l'Association Habitat Jeunes de la Région Nazairienne** le dispositif **L'Entre 2**. Il vise à faciliter l'accès au logement des jeunes de 18-25 ans en situation de précarité, en errance, sans solution de logement.

Il cherche à **prévenir les situations d'exclusion et les ruptures de parcours des jeunes de 18 à 25 ans sortant de la protection de l'enfance ou ayant connu un parcours en protection de l'enfance**. Depuis 2023, grâce au soutien du Fonds Social Européen (FSE), le dispositif est habilité pour l'accueil de 5 jeunes. 40% des jeunes ont été orientés par un service de protection de l'enfance et 36 % des jeunes était sans ressources au moment d'entrer dans le dispositif, bien souvent parce qu'ils n'avaient pas fait les démarches pour ouvrir leurs droits.

L'accompagnement à la santé des jeunes est un enjeu majeur de l'accompagnement de l'Entre 2, d'autant que tous les jeunes accueillis présentent une ou plusieurs problématiques de santé et sont soit en rupture de soin, soit dans un rapport discontinu au soin. La santé psychique des jeunes est faite des vulnérabilités issues de leurs parcours d'enfance mais également des conséquences de l'accumulation d'échecs, de l'errance. Nous constatons des états dépressifs qui se traduisent par un sentiment de mal-être ressenti, une absence d'envie, une démotivation. Des troubles du sommeil peuvent être associés et certains jeunes peuvent exprimer des pensées suicidaires. Au cours de l'année 2024, nous avons déposé 5 dossiers MDPH. Tous les jeunes ayant déposé des dossiers perçoivent l'AAH.

Témoignage d'une jeune ayant intégré l'Entre 2

"J'ai souhaité entrer sur le dispositif l'Entre 2, car j'ai souhaité continuer mon suivi avec les éducateurs pour mon bien-être. J'ai été dirigée vers cette association par des adultes. Le dispositif m'a aidée dans tous les domaines, mentalement, au niveau bien-être, ma santé, mes consommations, mes crises. J'avais toujours quelqu'un sur qui je pouvais compter, appeler. L'Entre 2 m'a apportée de l'autonomie, de la discipline et m'a permis de me connaître mieux, moi et mes exigences. Je conseillerais le dispositif à un ou une ami.e, car on peut énormément évoluer, si on est perdu, pas en sécurité. C'est un tremplin de secours pour certains et une vraie chance pour d'autres. Les points forts du dispositif sont l'écoute, l'aide si jamais il y a une urgence, la disponibilité."

25

jeunes
accompagnés

(11 femmes et 14
hommes)

20

ans de
moyenne
d'âge

10

jeunes ont quitté
le dispositif dont
3 dans le parc
privé et 3 en
sous-location
classique



PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

SILAPSY

Silapsy est un dispositif co-porté avec le pôle de psychiatrie de l'hôpital de St Nazaire et 4 bailleurs sociaux : Silène, Habitat 44, Atlantique Habitations et le CISN.

A travers une pratique transdisciplinaire orientée rétablissement, il contribue à favoriser l'accès et le maintien en logement des personnes souffrant de troubles psychiques.

En 2024, 82% des orientations proviennent d'un service hospitalier (CMPI ou services intra-hospitaliers): **4 personnes ont intégré le dispositif en sortie d'hospitalisation**. L'âge moyen des personnes accompagnées est de 38 ans.

En 2024, **8 logements sont situés à St Nazaire, 3 logements sont situés sur Cap Atlantique** (1 à la Baule, 1 à Guérande et 1 à La Turballe) et **1 sur Sud Estuaire à St Brévin**.

Les personnes expriment régulièrement l'importance pour elles d'être accompagnées par les professionnels du dispositif:

- *“Ce dispositif m'aide à avoir une orientation pour un logement, pour avoir une vie saine et équilibrée. Je me sens enfin chez moi, j'ai des amis, les transports sont accessibles ; ça m'apporte de la liberté, je suis autonome”*
- *« L'équipe m'a aidé sur le plan de l'hygiène de vie, de la compréhension des troubles psychologiques. J'ai pu me rendre compte que j'étais bien dans le logement où j'habite. J'ai pu apprendre des connaissances sociales et j'ai travaillé sur mon budget”*

“



Vignette clinique Mr X

Monsieur est entré dans le dispositif en septembre 2022.

Il a bénéficié d'une première hospitalisation en 2018, il était alors domicilié chez sa mère. Ses troubles psychiques ont entraîné plusieurs signalements auprès du bailleur qui a sollicité le dispositif Silapsy à ce moment (août 2022).

Monsieur sera accompagné par les travailleurs sociaux et les infirmières depuis le domicile de sa mère jusqu'à la proposition d'un appartement en mai 2023. Au tout début de la prise en charge, il a pu se montrer réticent aux visites bi-hebdomadaires mais il a rapidement pu y trouver du sens et de l'intérêt.

Propos de Monsieur durant l'accompagnement :

-« *J'ai trouvé une équipe disponible pour répondre à mes demandes concernant le logement (choix du quartier, budget ...) et mes questions concernant ma santé psychique* »

- « *Je pense que ce dispositif était parfait pour moi car j'en avais besoin, ma situation était telle qu'il était impossible pour moi il y a 2 ans d'être en autonomie même si je croyais pouvoir l'être* »

-« *Je me suis senti respecté et encouragé dans mes choix* »

L'entrée dans le logement a permis de consolider la stabilité psychique de Monsieur. Il a pleinement investi son appartement (aménagement, décoration...). L'étape suivante a été d'investir l'extérieur, et ensuite d'accéder à un emploi.

Durant cette période, il va bénéficier de soins de réhabilitation psychosociale (éducation thérapeutique, groupe sur la thématique du rétablissement, témoignages...)

Monsieur a été accompagné par les travailleurs sociaux dans ses démarches (candidatures spontanées, RDV Cap Emploi...). A la fin du dispositif, Monsieur n'avait pas de piste concrète mais il ne s'est pas découragé. De sa propre initiative il s'est rendu à un forum sur l'emploi dans l'industrie et a pu s'inscrire à une formation, suite à cette dernière il est aujourd'hui en emploi.

22

ménages
accompagnés

23

mois
de durée moyenne
d'accompagnement

7

ménages
sortis
dont 4 en glissement
de bail et un vers le
parc privé

Pôle Petite enfance - Parentalité

Les actions du Pôle Parentalité/Petite Enfance sont envisagées autant du point de vue de l'éducation et du développement de l'enfant que de l'accompagnement des parents. Ce pôle regroupe :

- **Un multi accueil** « Les Petites Gambettes », Etablissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)
- **Un Service d'Accueil Maternel** qui héberge, soutien et accompagne des parents d'au moins un enfant de moins de 3 ans

C'est dès la petite enfance que se joue la réduction des inégalités sociales. A travers nos différents services, nous en sommes les premiers acteurs. Il nous revient donc de faire de l'accompagnement des parents un levier plus efficace au service de toutes les politiques de prévention. A l'heure de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté qui comporte un volet petite enfance, l'association devra s'appuyer sur les compétences et connaissances des professionnels du pôle parentalité/petite enfance pour réfléchir au rôle qu'elle peut jouer dans l'accueil des enfants en situation de pauvreté, l'insertion sociale et professionnelle des familles, le développement de projet parentalité.

En 2024, ce pôle a accueilli **117 personnes**, 22 adultes et 95 enfants.

LE SAM

Le Service d'Accueil Maternel exerce des missions de prévention, de soutien des compétences parentales et d'accompagnements éducatifs et sociaux afin de favoriser l'insertion sociale des femmes enceintes, parents seuls ou en couple avec enfants de moins de 3 ans. Il dispose de 24 à 30 places réparties dans 13 appartements sur Saint-Nazaire.

Le public accueilli est toujours fortement représenté de femmes isolées malgré des accueils de couples réguliers (11%). Le positionnement préventif du service est repéré dans le maillage de la protection de l'enfance, **malgré des situations de plus en plus complexes et une adhésion à l'accompagnement qu'il faut solliciter.** En 2024, nous avons effectué 8 informations préoccupantes dont 2 ont abouti à des ordonnances de placement provisoire.

Le dernier trimestre de l'année 2024 a été consacré à la préparation de la **transformation du SAM en Centre Parental au 01/01/2025.**

“

DEMANDE RECUE AU SAM

Bonjour, je suis maman de trois enfants 5 ans , 3 ans et 10 mois . J'aimerais vous exposer les raisons pour lesquelles un accueil dans votre service serait bénéfique pour notre famille. Je fais actuellement face à plusieurs défis. Mon fils âgé de 3 ans présente des troubles du comportement qui se traduisent par une grande agitation, des crises d'opposition et des difficultés à gérer ses émotions. Ces troubles, qui sont en cours d'évaluation, nécessitent un accompagnement spécifique. Intégrer le SAM me permettrait de lui offrir un encadrement adapté, avec le soutien de professionnels compétents, afin de favoriser son développement émotionnel et comportemental. Mon plus jeune enfant, âgé de 10 mois, nécessite également une attention particulière en raison de problèmes de santé. En effet, il est actuellement nourri par une sonde naso-gastrique en raison de troubles de l'alimentation qui ont entraîné des difficultés de prise de poids. J'aimerais également essayer de mettre en place un accueil collectif pour la stimulation sociale et motrice nécessaire à son épanouissement, tout en étant entouré de personnes formées pour gérer sa condition médicale. Après plusieurs années consacrées à l'éducation de mes enfants, je souhaite reprendre une formation professionnelle. Mon objectif est de retrouver une stabilité financière et une autonomie qui me permettront de subvenir durablement aux besoins de ma famille. Cependant, pour mener à bien ce projet, je souhaiterais un soutien extérieur pour les démarches et l'accompagnement afin de pouvoir réussir ma reprise d'études. Je suis persuadée que le SAM est l'environnement idéal pour nous accompagner dans cette période de transition. Votre aide me permettrait de prendre un nouveau départ tout en assurant à mes enfants un cadre bienveillant et adapté à leurs besoins spécifiques.

19

ménages
accompagnés,
soit 47
personnes

10

mois de durée
moyenne de
séjour

9

ménages ont quitté
le SAM
dont 44 % pour accéder à
un logement social et
22% en logement
accompagné

PÔLE PETITE ENFANCE, PARENTALITÉ

LE MULTI ACCUEIL

les petites gambettes

Les Petites Gambettes est un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) qui permet d'offrir aux familles un lieu d'accueil pour leurs enfants de 2 mois ½ à 3 ans révolus. **Il dispose de 40 places dont 36 places réservées aux familles nantaises, 1 place d'accueil d'urgence réservée à une famille nantaise, 3 places réservées aux familles accueillies au sein du CHRS femmes de l'association.**



Le quotidien aux petites gambettes

Au cours de la journée, afin de contribuer à leur éveil et à leur développement, diverses activités sont proposées aux enfants : peinture, pâte à modeler, transvasement, cuisine, danse, jeux de société...

Jouer librement, sans intervention de l'adulte, jouer à faire semblant, fait aussi partie du développement de l'enfant et est encouragé par notre équipe.

La proximité du jardin des plantes favorise la sortie en petits groupes. Les canards et les chèvres ont toujours beaucoup de succès ! Sur le chemin du retour, nous en profitons parfois pour rapporter du pain de la boulangerie.



70 enfants accueillis, dont 14 enfants du CHRS femmes et 1 du DUFE
67 familles (111 parents) inscrites au multi accueil.

34% de familles monoparentales, des femmes seules avec enfants)
55% des familles paient moins d'un euro et sont en dessous du seuil de pauvreté
29 parents ne travaillaient pas à l'inscription de leurs enfants au multi-accueil dont 14 femmes en famille monoparentale. La situation a évolué pour 13 d'entre elles en cours notamment grâce à l'accueil en crèche



Pôle Personnes étrangères

Le Pôle personnes étrangères a pour objectif de permettre à toute personne étrangère séjournant en France de bénéficier d'une stabilité matérielle, d'un accès effectif à ses droits fondamentaux (hébergement, séjour, éducation, santé, culture...) et ainsi de favoriser leur insertion. Il se compose de différents dispositifs :

- Un **HUDA** qui héberge et accompagne 80 personnes en demande d'asile.
- Le **Tremplin santé** qui héberge et accompagne 10 jeunes majeurs étrangers en situation de handicap (psychique ou physique).
- Une **plateforme ressources, PARL'ON**, à destination des primo-arrivants et des partenaires en lien avec des primo-arrivants.
- Des **dispositifs d'accueil et d'accompagnement pour les déplacés ukrainiens** : des hébergements citoyens et l'intermédiation locative.
- Le **dispositif CESAME 44**, co-porté avec Les Eaux Vives Emmaüs qui propose un soutien psychique aux personnes exilées sur St Nazaire, Nantes, Chateaubriant et Blain.

En 2024, le pôle a accompagné **1 177 personnes**.

TREMPLIN SANTÉ

Le dispositif Tremplin Santé, s'adresse à **10 jeunes majeurs étrangers sortant d'un dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance rencontrant soit des problématiques d'handicap physique ou de santé psychique**. Le dispositif, créé en 2018, a pour objectif de constituer une passerelle entre la sortie des dispositifs de protection de l'enfance et l'insertion, en accompagnant l'ouverture des droits pour l'accès à la régularisation de leur situation administrative sur des motifs de santé lorsque ceci est adapté et travailler un projet d'insertion adapté à leur situation médicale.

Pour assurer la **coordination du parcours de santé des jeunes, une infirmière intervient 8h/semaine**. Elle travaille en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux pour proposer, en concertation avec les partenaires des structures psychiatriques et/ou somatiques, une réponse et un projet d'orientation et d'insertion adaptés aux difficultés de chaque jeune.



10
jeunes
accompagnés

3 487
nuitées
réalisées

PÔLE PERSONNES ÉTRANGÈRES

L'HUDA

L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) dispose de 80 places d'hébergement pour des demandeurs d'asile répartis sur 19 logements situés à St Nazaire et St André des Eaux.

Afin d'adapter notre parc de logements aux nouveaux besoins d'hébergement pour des femmes isolées enceintes en demande d'asile, en 2024 nous avons transformé un des logements du service pour qu'il puisse accueillir une colocation de mères isolées avec 1 enfant afin que leurs occupantes puissent s'offrir soutien et appui.

En 2024, un quart des ménages accompagnés par le service HUDA était originaire de Guinée. Dans ce pays où sont pratiquées massivement des mutilations génitales, de nombreuses femmes et familles tentent de fuir afin de trouver refuge en Europe. C'est la nationalité la plus représentée au sein du service HUDA cette année. La deuxième nationalité la plus représentée parmi les ménages accompagnés est la nationalité soudanaise. Ils fuient un conflit armé d'une rare violence qui sévit sur le territoire du Soudan depuis 2023.

En 2024, la majorité des ménages accompagnés étaient en procédure DUBLIN. L'accompagnement des personnes dites « dublinées » est donc très spécifique avec un lien important avec les avocats tout au long de la procédure, une gestion de l'attente sans pouvoir entamer la procédure de demande d'asile. Cette frustration se conjugue aux nombreuses angoisses liées au potentiel transfert vers l'Etat responsable de l'instruction de la demande d'asile. Nous avons toutefois, constaté en 2024 des requalifications OFPRA des personnes accueillies en 2023



2024 ANNEE DE REFORME DE L'ASILE ET DE REDUCTION DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL

L'année 2024 s'est ouverte par la promulgation de la loi n° 2024-42 du 26 janvier 2024 contrôler l'immigration, améliorer l'intégration et s'est poursuivie par l'adoption, au printemps, du Pacte sur la migration et l'asile adopté le 14 mai 2024 par le Conseil de l'Union européenne. Raccourcissements des délais de recours administratifs, systématisation des OQTF pour les personnes déboutées, expérimentation du contrôle « 360 » pour les demandes de régularisation pour l'une, remise en question des conditions matérielles d'accueil (CMA) pour les personnes en procédure Dublin pour l'autre, sont quelques exemples parmi d'autres des grands chamboulements en cours et à venir du Droit de l'asile apportés par ces deux textes.

L'issue de l'année 2024 a été particulièrement marquée par l'annonce de la fermeture de 130 places d'accueil d'urgence de demandeurs d'asile au niveau régional, dont 8 places au niveau départemental. Les structures ayant un taux de présence indue supérieur au seuil national admis de 4 % ont été par la même occasion sommées de réduire significativement cet écart. Notre association n'en a pas été exempt et, de par un taux élevé de personnes déboutées hébergées, est même particulièrement concernée. Si nous respectons bien le cahier des charges HUDA en matière de présentation de l'aide au retour volontaire, de mises en demeure et de RMU, nous sommes également très fortement impactés par les questions liées à l'inconditionnalité des accueils dans les structures notamment d'urgence et CHR. En effet, malgré nos demandes pour les familles déboutées de leur demande d'asile, nous constatons depuis 2022 des refus ou annulations systématiques de nos demandes SIAO sur le motif de situation administrative avec « droits incomplets » bien que les ménages orientés nécessitent un accompagnement social important du fait de problématiques de santé et de parentalité.

37

ménages
hébergés soit
104 personnes

46 %

de personnes
isolées

9

ménages ont
quitté l'HUDA
3 avec une protection
internationale, 3 avec
un arrêté de transfert,
1 régularisé et 2
déboutés

PÔLE PERSONNES ÉTRANGÈRES



CESAME

CESAME - Collectif d'Entraide pour la Santé Mentale des Exilés - est un **dispositif co-porté par l'association Les Eaux aux Vives Emmaüs et Solidarité Estuaire**. Projet expérimental lancé en Janvier 2022, le dispositif CESAME prend une nouvelle dimension en ce début d'année **2024 en déployant une équipe mobile d'accueil; d'écoute et de soutien psychosocial sur les territoires de Nantes Métropole, St Nazaire et de Chateaubriant**. Cette équipe mobile s'adresse à toute personne exilée en souffrance psychique quel que soit son âge (mineur ou majeur), quelle que soit sa situation administrative et à tout moment de son parcours. Elle propose également un appui aux professionnels et bénévoles qui accompagnent les personnes exilées.

Au 31/12/2024, l'équipe se compose de 3 psychologues salariés de Solidarité Estuaire, d'une infirmière, de 2 médiatrices de santé et d'une cheffe de services, salariés de l'association Les Eaux Vives Emmaüs.

481

personnes
accompagnées
425 adultes et 56
enfants

327

entretiens
individuels au
bénéfice de 153
personnes

48

ateliers collectifs
au bénéfice de 137
participants

PARL'ON

PARL'ON est une plateforme ressource à destination des professionnels et bénévoles du bassin nazairien recevant des personnes primo-arrivantes.

2024 a été marquée par l'actualisation du jeu "logement" avec l'édition de nouvelles cartes thématiques qui abordent l'ensemble des démarches et pratiques liées à l'habitat. Le plateau du support a également été actualisé. Cette nouvelle version du jeu a été rendue disponible en 3 exemplaires, en facilitant son prêt.

Sur le plan de l'emploi et de la formation, la collaboration avec l'AFPA, qui a été marquée par la conclusion d'une convention de partenariat, ainsi qu'avec le GRETA de Saint Nazaire a été au coeur des préoccupations de l'année 2024. Par la formation se dessine le projet professionnel, vecteur déterminant d'insertion.

En 2024, **209 personnes primo-arrivantes ont pu bénéficier des actions de PARL'ON dont 105 bénéficiaires d'une protection internationale et 52 primo-arrivants.**





LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES DÉPLACÉS UKRAINIENS

Avec le conflit en Ukraine, des milliers de personnes ont fui leur pays pour chercher refuge en Europe. Les services de l'Etat et la Ville de Saint-Nazaire, nous ont contactés afin de savoir si nous pouvions nous engager dans 2 types de missions : l'accompagnement des familles en hébergement citoyen et l'accompagnement de familles en logement d'intermédiation locative.

En 2024, l'hébergement citoyen n'a perduré que sur l'Ouest du département, et encore de manière très minoritaire: seul un ménage composé de 3 personnes a bénéficié d'un hébergement citoyen. Le ménage a été relogé en Juin 2024 dans le parc social.

Fort de ses valeurs et de son expérience en matière d'accompagnement de publics primo-arrivants et d'accompagnement vers et dans le logement, Solidarité Estuaire a souhaité soutenir l'accueil de déplacés ukrainiens sur le département de la Loire-Atlantique.



Madame est arrivée en France en 2022. Elle a été hébergée en premier lieu avec son fils à St Gilles Croix de Vie. Puis, en Juin 2023, elle est venue rejoindre sa fille à Nantes, qui était accompagnée par Solidarité Estuaire depuis Janvier 2023.

La famille est sous-locataire d'un logement en USH. Madame a effectué plusieurs CDD avant d'obtenir un CDI, en Décembre 2023, en qualité d'employée libre service dans la grande distribution.

Le fils de Madame est scolarisé au lycée en seconde, et sa fille a terminé en Septembre 2024 son Master en Droit à l'Université de Nantes

Depuis son entrée sur le dispositif, Madame a toujours voulu sécuriser sa situation avec des ressources ainsi qu'un emploi plus pérenne. Pour se faire, des démarches ont été engagées :

- Accompagnement à la recherche d'emploi en lien avec France Travail.
- Accompagnement aux démarches en lien avec le glissement de bail dans le cadre du dispositif USH.

Madame est toujours en emploi et elle a obtenu un contrat à temps plein en CDI. Le fils de Madame poursuit sa scolarité et sa fille commence à chercher un emploi suite à l'obtention de son diplôme. La famille a réussi à sécuriser sa situation ce qui a permis de pouvoir organiser le glissement de bail pour le mois d'Octobre 2024.

99 ménages soit 293 personnes hébergées en IML sur l'Ouest du département

42 % des ménages en IML sont des couples avec enfants

75% des logements mis à disposition par des bailleurs sociaux

59% des adultes travaillent, dont 41% sont en CDI et 24% sont des travailleurs détachés

31 ménages soit 77 personnes hébergés en IML sur Nantes Métropole

39 % des ménages en IML sont des familles monoparentales

42% des logements sont mis à disposition par des bailleurs sociaux

40% des adultes travaillent

Pôle logistique

Le Pôle maintenance constitue une fonction support essentielle à nos activités.

Le parc logements est composé de 406 logements, d'une Maison relais, d'un CHRS Collectif, d'un Accueil de jour et de bureaux à Nantes et St Nazaire.

Le service maintenance exerce plusieurs missions :

- les chantiers de rénovation (logements, collectifs et bureaux administratifs)
- les demandes de dépannage (logements, collectifs et bureaux administratifs)
- les accompagnements des entreprises extérieures au service dans les logements de l'association
- les déménagements / emménagements des logements de l'association
- le nettoyage des logements et des bureaux de l'association
- les états des lieux entrants et sortants des logements
- le nettoyage et suivi de l'entretien des 35 véhicules de l'association
- l'approvisionnement de l'automate d'échange de seringues à St Nazaire (1 660 seringues en 2024)
- les états des lieux d'entrées et de sorties des logements d'urgence de Silène



Pôle administratif et financier

Le Pôle Administratif et financier joue un rôle majeur dans nos activités. La gestion administrative et financière est au service des actions développées par l'association.

Le pôle administratif et financier exerce plusieurs missions :

- **Accueil et secrétariat** : Un accueil physique et téléphonique est assuré du Lundi au Vendredi de 9H00 à 17H00. En 2024, nous avons reçus près de 5 500 appels téléphoniques. Les secrétaires assurent également la gestion du courrier et des mails. Par ailleurs, chaque personne accueillie nécessite un suivi, à l'entrée, durant le séjour et à la sortie. Des tableaux de suivi de l'activité sont tenus à jour afin de produire un certain nombre de statistiques et de pouvoir répondre aux enquêtes qui nous sont demandées par les services publics.
- **Gestion Locative** : les secrétaires assurent le suivi des baux (prise d'effet, résiliation), les contrats d'assurance, le suivi administratif des sinistres, les ouvertures/fermetures des compteurs, le suivi des APL et la facturation auprès des personnes accompagnées.
- **Ressources Humaines** : les professionnelles assurent la gestion administrative des dossiers du personnel, le suivi des plannings (congrés, absences...), le suivi des procédures de recrutement, la rédaction des contrats de travail et avenants, la gestion des paies, l'application de la convention collective, le suivi du plan de formation. Pour le service des Ressources Humaines, 1 453 bulletins de salaires ont été édités dans l'année et 85 contrats de travail rédigés et 119 avenants ont été rédigés dans l'année. En 2024, nous avons publié 51 offres d'emploi et traité 1602 candidatures, soit une moyenne de 13 candidatures par offre, témoignant des difficultés de recrutement dans le secteur du social.
- **Service Financier** : les professionnelles assurent la tenue de la comptabilité générale qui se décline par une comptabilité analytique par dispositif, le traitement, l'enregistrement et le paiement des factures, et l'enregistrement des banques. En 2024, cela représente 16 164 lignes d'écritures comptables saisies et la gestion de 9 516 factures. Ce service doit également assurer 2 temps forts dans l'année qui correspondent à la préparation de 34 budgets et 57 demandes de subventions.



Quelques données de Ressources Humaines :

114

salariés dont 83 % de femmes

73 %

de salariés à temps plein

3

salariés ont bénéficié d'une évolution professionnelle en interne

100

salariés ont bénéficié d'une formation

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2025



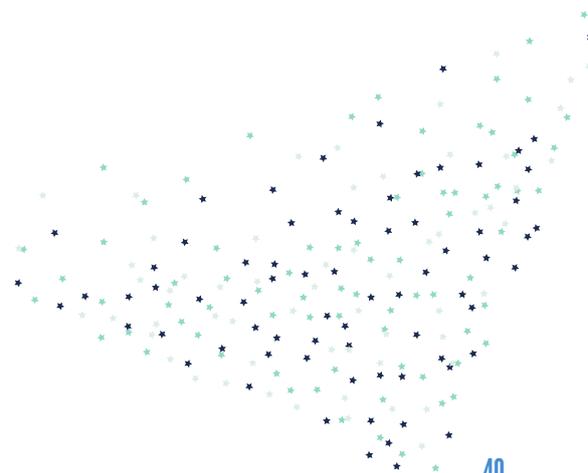
En 2024, l'énergie de Solidarité Estuaire a été portée par des salariés et des administrateurs engagés pour faire vivre le projet ambitieux de Solidarité Estuaire, malgré les difficultés rencontrées. Merci pour votre engagement, votre énergie et enthousiasme qui constituent le moteur de l'association.

Merci également à nos partenaires qui nous soutiennent financièrement et/ou qui interviennent directement avec nous **pour répondre à notre ambition collective: Agir pour le Vivre Ensemble.**

En 2025, nous aurons encore de nombreux défis à relever, dont notamment:

- **les évaluations des CHRS:** en 2025, le CHRS 102 Gambetta et le CHRS La Résidence feront l'objet d'une évaluation selon le référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS). Cette évaluation appréciera la qualité des activités et prestations délivrées aux personnes accompagnées. Le résultat de ces évaluations viendra enrichir la politique qualité de l'association qui a pour ambition de créer une culture qualité commune qui garantisse la sécurité et la dignité des personnes accompagnées, qui prenne en compte l'expression des personnes accompagnées et des partenaires intervenant dans leurs parcours.
- **l'accueil et l'accompagnement des personnes exilées:** alors que dans le débat public l'immigration se résume de plus en plus en une surenchère répressive et sécuritaire, alors que les associations gestionnaires de places CADA et HUDA subissent des pressions importantes pour faire sortir les personnes en présence induite (déboutées ou réfugiées), sans qu'une autre solution d'hébergement ne leur soit proposée... Solidarité Estuaire devra continuer à rappeler que sans papier ne veut pas dire sans droits et à défendre l'inconditionnalité de l'accueil dans les dispositifs d'hébergement généraliste.
- **l'attractivité pour les professionnels des métiers de l'humain:** la baisse ou la non-augmentation des moyens financiers alloués aux associations de solidarité ont des conséquences sur les ratios d'accompagnement, la permanence et la continuité de nos actions...: cela dégrade les conditions de travail des salariés et les conditions d'accueil des personnes en difficulté. Par ailleurs, si le SEGUR a permis une augmentation des salaires, le financement de l'extension du SEGUR restera un sujet de mobilisation constant. Au travers de ses actions, Solidarité Estuaire continuera de démontrer que les métiers de l'humain sont un investissement majeur pour le bon fonctionnement de notre société et à travailler sur son organisation pour garantir le bien-être au travail des salariés et la bientraitance des personnes accompagnées.

Dans cet environnement instable, parfois inquiétant, les administrateurs et salariés de Solidarité Estuaire resteront engagés, solidaires, pour défendre nos valeurs, faire progresser nos missions et participer à la construction d'un monde plus juste qui favorise le vivre ensemble.



Remerciements aux partenaires financiers et mécènes qui nous accordent une confiance réelle et durable





ACT: Appartements de coordination thérapeutique

ADAES : Association Départementale d'Accompagnement Educatif et Social

AGIR : Accompagnement Global pour l'Insertion des Réfugiés

AIPSP : Association pour l'Inclusion des Personnes en Souffrance Psychique

AISL : Association Insertion Solidarité Logement

ASBL : Association Saint Benoit Labre

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

AVDL : Accompagnement Vers et Dans Le Logement

CAP ATLANTIQUE : Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

CARENE : Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCEG : Communauté de communes Erdre Gesvres

CESAME 44 : Collectif d'Entraide pour la Santé Mentale des Exilés

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

COMPA : Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

CRAPEM : Centre Ressource d'Aide Psychologique En Mer

CSAPA : Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

CSE : Comité Social et Economique

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DUFE : Dispositif Urgence Femmes Enfants

EDS : Espace Départemental des Solidarités

GLOSSAIRE

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité

FSL : Fonds de Solidarité Logement

HAS: Haute Autorité de Santé

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

IML : Intermédiation Locative

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

PARLON : Plateforme d'Accompagnement et de Ressources Locales

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PRD : Plateforme Régionale Dublin

SAS : Service d'Accueil et de Soutien

SAS Mobile : Service d'Accueil et de Soutien Mobile

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SI-SIAO : Système d'Information du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

TAPAJ : Travail Alternatif Payé à la Journée

MES NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.

MES NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.



Association Solidarité Estuaire
102 rue Gambetta
44000 NANTES

 **02.40.29.01.18/**  **direction@solidarite-estuaire.fr**